

Château-Rouge :

- Les immeubles qui vont être abattus.
- Les immeubles que les propriétaires devront obligatoirement remettre en état.

Pages 4 et 5

Ecoles :

- Du flou dans les fournitures et les travaux.

Page 6



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 25 - JANVIER 1997 -
12 FRANCS - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

UN PERMIS DE CONSTRUIRE ÉNERGIQUEMENT CONTESTÉ

La majorité des habitants de la **rue d'Orchampt** se mobilisent contre un permis de construire que Tibéri s'apprête à signer : ils craignent pour la sécurité de leurs propres immeubles du fait de l'instabilité du sous-sol de la Butte.

Page 3

A la piscine de la Porte de Clignancourt

Ils en pincent pour Léo Mare



L'entraînement du club de plongée sous-marine du 18e «Léo Mare»

(Voir page 10)

Le gospel du boulevard Barbès

Page 11

Un peintre «ferroviaire» à la Chapelle

Page 13

« Ma vie de travelo à Pigalle .»

Page 14

Des écoliers de la rue Damrémont interpellent le maire du 18e.

Page 7

Pour ou contre un bureau des associations à la mairie.

Page 9

Législatives de 98 : les candidats commencent à se déclarer

Page 10

Histoire :
La porcelainerie de Clignancourt

Page 19

Fol 50 3271301

5000 francs au gagnant du Prix de la photographie sociale et documentaire

organisé par AIDDA et *Le 18e du mois*

Pour participer au concours du *Prix de la photographie sociale et documentaire*, il faut envoyer **un ensemble cohérent de cinq photos, en noir et blanc ou en couleurs, rendant compte d'un fait de société ou d'un événement d'actualité.**

Ce concours est ouvert aux photographes professionnels ou amateurs avertis, domiciliés en France, sans condition d'âge ni de nationalité. Les tirages doivent être sur format 18 x 24, et porter au dos de chaque photo sa légende, ainsi que le nom et l'adresse de l'auteur. Les frais de partici-

pation au concours sont fixés à **50 francs** par participant, qui doivent être envoyés en même temps que les photos (libeller le chèque à l'ordre de AIDDA, en indiquant au verso : "Prix de la photographie sociale et documentaire").

Un jury composé de photographes et de personnalités qualifiées du monde de la photo sélectionnera dix gagnants parmi les concurrents. **Le premier prix est un chèque de 5000 F.** Du deuxième au dixième, les lauréats recevront un lot de produits photographiques. **Une sélection des**

envois primés sera présentée sous forme d'une exposition.

On peut demander le règlement complet du concours à l'adresse suivante : Prix de la photographie sociale et documentaire, AIDDA, 21 rue Simart, 75018 Paris.

Ce concours prend place dans les *Rencontres photographiques du 18e*, qui auront lieu du 24 mars au 24 avril prochain, organisées par *Le 18e du mois* et l'association AIDDA, et qui verront l'organisation d'un ensemble d'expositions de photos à travers les quartiers de notre arrondissement.

Envoyez votre participation au plus tard le 10 février.

COURRIER

COURRIER

COURRIER

COURRIER

COURRIER

A propos des pitbulls

«A propos de l'article paru dans votre dernier numéro sur les pitbulls : le pitbull diabolique répond à une peur ancrée dans l'inconscient collectif. Le méchant loup des forêts sombres est devenu l'incontrôlable pitbull des cités et quartiers «sensibles», et nos députés se sont lancés dans un projet de loi visant à interdire ces chiens. Ça tombe bien, le bon peuple est friand de ces décisions sécuritaires. Les Offices d'HLM se frottent les mains : enfin l'occasion d'expulser quelques locataires indésirables.

Les accidents liés aux pitbulls sont réels et atroces. Cependant l'adage «*Tel maître, tel chien*» est ici particulièrement vérifié. Pourquoi des propriétaires de chiens qui n'ont jamais fait de mal à personne, des maîtres modèles en somme, seraient-ils, à cause de quelques brebis galeuses, privés de leur compagnon ? D'ailleurs, comment savoir ce qu'est un «pitbull» quand il n'existe aucun standard reconnu pour ce groupe de chiens qui ne constitue pas une race mais un ensemble de bâtards théoriquement sélectionnés pour leur mordant ? N'a-t-on pas vu hurler au «pitbull» face à un malheureux et inoffensif boxer blanc, ou à un très doux bull-terrier pas du tout dressé pour combattre ?

Il est à craindre que des chiens soient taxés «pitbull» selon la tête du propriétaire.

Il existe déjà un assortiment de lois en la matière : notamment, obligation de tenir son chien en laisse (en plus, c'est pratique pour le caniveau). Il suffirait de veiller au respect de ces lois pour éviter tout accident. Quant aux méfaits délibérés liés à la délinquance (pitbull cerbère pour dealer, paris sur des combats de chiens clandestins), la loi anti-pitbull règlera-t-elle vraiment le problème ?»

Pascale Vandenberghe

Squatts et amalgame

«J'ai été choquée par les amalgames et les défauts d'information que contient l'article de Claude Thomas sur les squatts (*Le 18e du mois* n° 22). Claude Thomas défend inconditionnellement le squatt comme moyen de logement, mais peut-être ne connaît-il pas bien les secteurs dont il parle. Comment nier que le 18e-Est est complètement abandonné des pouvoirs publics ? La loi républicaine n'y est pas respectée, la drogue y est installée ainsi que les ghettos. Les faits sont connus. Il s'agit d'une politique délibérée menée par la Ville de Paris depuis des décennies, cela permet de «protéger» d'autres quartiers de la capitale. Refuser de voir cela, c'est cautionner cette politique qui s'aggrave et est rendue plus visible par la crise et qui conduira un jour ou l'autre à des affrontements. En attendant, le Front national monte, s'alimentant de la colère de certains citoyens

exaspérés de ces quartiers en perdition, qui se sentent abandonnés de tous et qui se font traiter de racistes, alors qu'eux habitent dans ces quartiers mélangés où régnait autrefois un certain art de vivre dans la convivialité et le respect des autres.

J'habite la rue Emile Duployé depuis plus de 11 ans. Et faire, comme vous le faites, un amalgame avec le DAL conduit à nuire gravement à l'information et à participer au ras-le-bol des populations concernées. Oui, il existe des squatts délictueux ou de complaisance, et je me tiens à votre disposition pour vous en conter l'histoire approfondie.»

Anne-Marie Triballeau

Notre réponse : Précisons d'abord que Claude Thomas habite à environ 300 mètres de la rue Emile Duployé. Elle connaît ce quartier.

Pour le reste, nous n'avons pas nié qu'il existe des squatts «délictueux». Loin de nous l'idée de les défendre. Mais il existe aussi des squatts de mal-logés. C'est en confondant les uns et les autres qu'on ferait un «amalgame».

Bien entendu, le squatt n'est pas un moyen normal de se loger. Il vaudrait mieux offrir des logements sociaux en assez grand nombre et avec des loyers vraiment abordables. L'association DAL («Droit au logement») ne réclame pas autre chose, et lorsqu'elle installe des familles dans un bâtiment inoccupé depuis des années (comme au 1, rue Marcadet), c'est une manière de revendiquer un logement pour elles. On ne répondra pas à cette revendication en se contentant d'envoyer la police.

PETITES ANNONCES

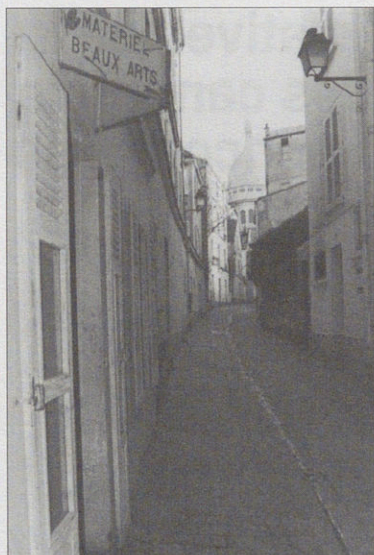
● **Recherche poste : fonction responsable environnement** (généraliste, formation CESI 94-95), spécialisation en gestion des déchets DIB-OM, collectes sélectives des ordures ménagères. Tél. 01 42 52 50 74.

● **Dans le 18e, près de la mairie, cours de piano accéléré.** Méthode Hoffmann, par pianiste, ancien chef d'orchestre à la Comédie Française. Cours d'harmonie classique et jazz, orchestration, composition, pour débutants complets et avancés. Tél. 01 44 92 02 95.

● **Varois** demeurant à Paris désire connaître personnes dans le même cas, ou connaissant la région de Fréjus. Je souhaite également poser pour photos publicité, figuration, ou enregistrement voix. Très motivé. Tél. 01 43 87 70 27 entre 19 h - 19 h 30.

NOS TARIFS

10 F la ligne de 40 signes. Les annonces doivent nous parvenir **au plus tard le 18 de chaque mois**, sous les rubriques : *immobilier, logement ; emploi ; ventes et achats divers ; troc ; associations ; messages personnels.* Pour nos abonnés : gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques.



IMAGES DU 18e - Les photos de nos lecteurs

Marie Anssens, qui demeure rue Gustave Rouanet, nous envoie cette photo qu'elle a prise récemment rue Saint-Rustique, et la compare avec un tableau d'Utrillo (ci-dessous) datant de 1944 et représentant la même rue. «*Plus de cinquante ans les séparent et pourtant... Paris ne vieillit pas*», nous écrit-elle.

Chaque mois, nous publions en cette page une photo envoyée par un lecteur, choisie pour son intérêt artistique, ou son caractère drôle, pittoresque ou dramatique... Aucune exigence spécifique quant à la forme (les photos en couleurs sont acceptées - mais seront reproduites en noir et blanc). Seules conditions : la photo doit avoir, d'une façon ou d'une autre, un rapport avec le 18e et il doit s'agir d'une photo originale, œuvre de la personne qui nous l'envoie. L'auteur aura droit à un abonnement gratuit de six mois.



L'affaire de la rue d'Orchampt (suite)

Malgré l'opposition des riverains qui craignent pour la sécurité de leurs immeubles en cet endroit où le sol et le sous-sol de la Butte sont instables, le permis de construire va être signé.

Stupéur rue d'Orchampt : les riverains, constitués en association (l'ADOR, Association de défense des riverains de la rue d'Orchampt), viennent d'apprendre que la mairie de Paris s'apprête à accorder un permis de construire au 3 bis de leur rue. Déposée par un de leurs voisins, propriétaire également du bâtiment qui se trouve au numéro 5, cette demande de permis concerne un immeuble de trois étages plus combles côté rue, mais de cinq étages vers l'arrière, côté square Burq. La rue d'Orchampt est en effet située à un endroit où la pente de la Butte est particulièrement abrupte - et c'est justement là que réside le problème, outre la présence de cavités souterraines de carrières.

Cette construction sera mitoyenne de la maison du propriétaire, au numéro 5, qui se présente côté rue comme le «petit chalet de Courteline», mais qui a été agrandie côté square par un bâtiment contemporain d'une hauteur équivalente à trois étages.

Déjà échaudés depuis quatre ans par quatre dépôts de permis successifs refusés sur avis des Bâtiments de France ou retirés avant terme par le propriétaire, les riverains sont malgré tout plus que jamais déterminés à empêcher cette construction.

Un cadre juridique si parfait que c'est troublant

A la mi-décembre, Jean-Baptiste Vaquin, conseiller technique au cabinet de Tibéri, confirmait : «Ce permis sera signé dans les prochains jours, car du point de vue purement administratif, nous n'avons aucune raison de ne pas le faire.»

Le cadre juridique est en effet si parfait que c'est troublant. L'actuelle petite maison située au 3 bis, type «Lapin Agile», vouée à la destruction par ce projet, a longtemps été protégée, mais sans raison elle ne l'est plus depuis 1989. Le POS (plan d'occupation des sols) de 1977 imposait en effet, pour le cas où cette maison aurait été démolie, une reconstruction à l'identique, mais le POS de 1989 avait supprimé cette protection.

Plus surprenant encore : le dernier POS de 1995, élaboré dans le but de protéger Montmartre (baptisé «plan de sauvegarde de Montmartre»), remplit son rôle efficacement sur presque toute la Butte, sauf à quelques points... et notamment, comme par hasard, à deux endroits où des demandes de permis de construire étaient déposées, bien qu'énergiquement contestées par les riverains : le 3 bis rue d'Orchampt justement, et la parcelle du 39 rue Lepic où se trouve «la maison peinte par Van Gogh» (voir *Le 18e du mois* n° 22).

Le POS de 1995 établit une règle générale qui oblige, si des bâtiments

sont démolis, à reconstruire en respectant les mêmes hauteurs et dans le même style. Mais il prévoit aussi des dérogations à cette règle pour quelques endroits... notamment le 3 bis rue d'Orchampt et le 39 rue Lepic. Durant l'enquête publique, les Montmartrois avaient été nombreux à réagir à ce sujet, mais le commissaire enquêteur n'en avait pas tenu compte (voir *Le 18e du mois* mai 95) et le POS définitif, voté par le Conseil de Paris, maintenait ces dérogations.

Encore plus troublant, ce nouveau POS a classé de nombreux jardins privatifs de la Butte en EVIP (espace vert intérieur protégé) afin d'empêcher leur destruction notamment par des constructions de bâtiments. Rue d'Orchampt, côté impair (au 1, 3, 5, 7 et 9), les jardins privatifs ont tous été classés EVIP sur toute leur surface... sauf au 3 bis où seulement 20 m² sur 187 sont protégés, soit les deux mètres en bordure extérieure vers le square ! Et ce malgré une pétition de 600 signataires qui demandaient le classement intégral de ce jardin.

Tout est bien bétonné

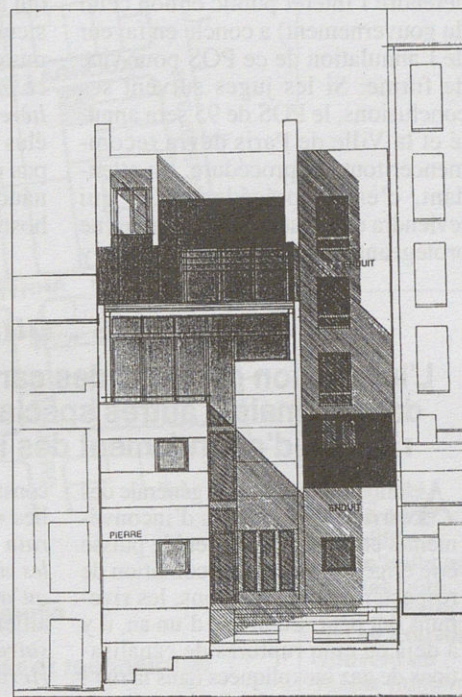
Bref, actuellement tout est si bien ficelé qu'administrativement plus rien n'interdit de signer ce permis. Et même, l'entourage du maire de Paris peut soutenir qu'il est «lié» par le POS (pour autant œuvre de ses services) et déclarer sans rire que, s'il refusait le permis de construire, le demandeur pourrait l'attaquer pour abus de pouvoir !!

Esthétiquement, les Bâtiments de France, pourtant plus regardants lors des précédents permis, n'ont pas émis d'avis défavorable. Et ce, même si l'immeuble projeté, un bâtiment en béton avec décrochements, baies vitrées et terrasses type Côte d'Azur, dépareille incontestablement avec les constructions montmartroises alentour.

Du point de vue de la sécurité des sous-sols, qui est le fond du problème, rien à redire non plus officiellement, puisque l'IGC (Inspection générale des carrières) ne donne pas d'avis défavorable. Elle juge la situation «complexe» et préconise des règles de construction très strictes comprenant le remblayage de tous les vides du sous-sol et la réalisation de fondations reposant sur des puits de béton de 35 m de profondeur. Dans une lettre du 29 octobre dernier adressée à l'associa-



Vu de l'arrière (côté du square Burq), le site actuel du 3 bis rue d'Orchampt : une toute petite maison et un grand jardin. La demande de permis de construire prévoit de les remplacer par un bâtiment qui aura cinq étages de ce côté (dessin de droite).



tion des riverains, M. Le Pas de Secheval, inspecteur général adjoint de l'IGC, estime même que «cette nouvelle construction fondée sur puits de béton ne pourrait qu'être favorable à la stabilité du terrain et améliorerait la stabilité du versant.» Il faut dire qu'en matière de permis de construire, l'IGC «donne un avis qui concerne uniquement la parcelle à propos de laquelle elle a été sollicitée et non les immeubles riverains», ainsi que l'a rappelé M. Le Pas de Secheval lors d'une réunion organisée par l'ADDM (Association de défense de Montmartre) en janvier dernier. C'est donc aux riverains, après coup, s'ils constatent des conséquences sur la stabilité de leurs propres bâtiments, de se retourner contre le constructeur.

Reste qu'il y a quand même, pour

le constructeur, des risques. Quelle entreprise du bâtiment serait prête à les prendre ? Les riverains ont mené leur enquête et ont découvert que leur voisin demandeur du permis pour le 3 bis possède également l'entreprise de construction Glauser International. Parmi les réalisations de cette très grosse société, citons les chantiers des ambassades de France en Lituanie et Lettonie en 1993, et aussi, plus proche de nous, un chantier de 37 PLI pour l'OPAC au 11 rue Marx Dormoy dans le 18e...

Toujours est-il que le permis va être accordé. Mais, nouvelle difficulté : le POS de 95, actuellement en vigueur, a été attaqué devant un tribunal conjointement par l'ADOR, l'association Les Accros de Montmartre et un particulier. Leur objectif est d'obte-

UN REGARD
DANS VOS PLACARDS
& PORTEZ DARE-DARE

CHEZ EDGARD

TOUT CE DONT VOUS AVEZ MARRE
MÊME SI CE N'EST PAS UN OBJET D'ART

**LE HANGAR
D'EDGARD**

Ouvert du mardi au samedi, 10 h 30 à 13 h, et 15 h 30 à 19 h 30
65, rue Ramey, 75018 Paris

& ON S'Y GARE... FACILEMENT
Un cadeau vous sera offert sur présentation du journal
01 53 41 08 58

nir une révision de ce POS, afin essentiellement d'en écarter les dérogations permettant de construire au 3 bis rue d'Orchampt et au 39 rue Lepic. Le tribunal ne s'est pas encore prononcé, mais le Commissaire du gouvernement (chargé, malgré son nom, de défendre l'intérêt public et non celui du gouvernement) a conclu en faveur de l'annulation de ce POS pour vice de forme. Si les juges suivent ses conclusions, le POS de 95 sera annulé et la Ville de Paris devra recommencer toute la procédure. En attendant, c'est le précédent POS qui reviendra en vigueur. Or ce dernier ne protégeant pas plus la parcelle, il n'y

aurait pas davantage de raisons pour refuser ce permis, estime-t-on au cabinet du maire de Paris.

Loin d'être abattus, les riverains n'ont nullement l'intention d'en rester là. Ils ont reçu le soutien de la majorité du conseil d'arrondissement qui a voté un vœu demandant à monsieur Tibéri de ne pas signer ce permis car «ce projet constitue une menace pour le site et le sous-sol particulièrement fragile à cet endroit». Les élus UDF-RPR du 18e ont déclaré ne pas participer au vote, mais M. Chinaud s'est déclaré, à titre personnel, hostile à ce permis de construire.

Christelle Antoine

Sous-sols : qui croire ?

L'Inspection générale des carrières ne voit pas de danger, mais d'autres spécialistes évoquent des risques d'effondrement des immeubles voisins.

Alors que l'Inspection générale des carrières ne voit pas d'inconvénient à ce qu'un tel immeuble puisse être érigé à cet endroit à condition de respecter ses prescriptions, les riverains ont peur. En moins d'un an, il y a déjà eu cinq ruptures de canalisations de gaz inexplicables dans la rue !

Pas rassurants non plus les avis pris auprès de divers spécialistes. En 1993, l'architecte Jean-Claude Montias, après état des lieux des bâtiments existants, les a informés que «par ébranlement de la construction et décompression du terrain, il risquait d'y avoir aggravation immédiate du phénomène de dévers, et par voie de conséquence l'effondrement de l'immeuble du 3 rue d'Orchampt (...) entraînant dans sa chute (...) les immeubles du 1, 5 et 6, compte tenu de la dénivellation de 20 m existant entre la rue d'Orchampt et le square Burq». Marc Viré, président du GES-CAS (Groupement d'étude scientifique des carrières, association de scientifiques) n'est guère plus réconfortant : «A cet endroit, il existe des hautes masses de 20 mètres. Ces carrières sont administrativement "présümées remblayées" ; or, avec le temps, le tassement est tel qu'il subsiste des vides de 3 à 4 m.» Aussi, selon lui, une

construction poserait divers problèmes liés «à la déclivité importante du terrain et aux engins mécaniques dont les vibrations peuvent se propager jusqu'aux immeubles voisins». Par ailleurs, il estime qu'«il serait illusoire de penser consolider des carrières de gypse avec des piliers de maçonnerie sur de hautes masses de gypse de 20 m comme c'est le cas pour cette rue, car facteur aggravant, sous le gypse se trouvent des couches de marne (mélange d'argile et de calcaire). Lors d'une construction, ces couches, associées aux fissures de décompression, peuvent glisser comme du savon et mettre les masses de gypse supérieures en déséquilibre.»

Même la ville de Paris n'est pas si sûre d'elle puisque, dans un communiqué de presse, elle indique que «pendant la durée du chantier de fondation, (...) un contrôleur technique surveillera régulièrement la bonne exécution des travaux et la ville pourra à tout moment, demander s'il y a lieu, à l'autorité préfectorale d'interdire une technique ou l'usage d'un matériel susceptibles de par leurs répercussions, de créer des désordres dans les constructions et terrains avoisinants.» Comme quoi, en matière de sous-sols, on n'est jamais sûr de rien !

18e INFOS Secteur Château-Rouge : les décisions sont prises, mais il faudra encore des années...

«Encore un petit effort !» Tel est le titre de l'article publié par l'association Paris-Goutte d'Or, dans son bulletin intérieur de décembre, après la réunion publique de concertation sur le «secteur Château-Rouge».

Cette réunion, le 27 novembre, la dernière en principe avant que la rénovation de ce secteur soit effectivement mise en œuvre, avait permis aux services de l'Hôtel de Ville de présenter l'état le plus récent de leur projet. (Voir le plan et la liste page 5.)

Enquête publique fin 1997 pour pouvoir exproprier

Le calendrier prévu est maintenant le suivant : au deuxième trimestre 1997, le conseil d'arrondissement puis le Conseil de Paris seront saisis du projet. Dès le printemps, des contacts commenceront à être pris avec les propriétaires des immeubles pour lesquels des travaux de remise en état seront imposés par une procédure légale.

Vers la fin de 1997 aura lieu l'enquête publique concernant les immeubles qui doivent être expropriés. En effet, un certain nombre d'immeubles doivent être acquis par la Ville de Paris en vue de démolition et reconstruction. L'administration cherchera le plus possible à les acheter par procédure amiable ; mais si cela ne se réalise pas, il faudra exproprier. Pour en avoir légalement le droit, il faut une déclaration d'utilité publique. Celle-ci doit être précédée d'une enquête publique, au cours de laquelle les habitants et les propriétaires concernés pourront prendre connaissance, à la mairie du 18e, de tous les détails du projet, et formuler leurs observations sur un registre. Un commissaire enquêteur en fera un résumé, en tirera des propositions, après quoi le Conseil de Paris votera définitivement le projet.

La réalisation, ensuite, sera étalée sur plusieurs années.

Le temps presse : le quartier est en train de se dégrader

Tout cela risque d'être très long. Ces procédures légales ont pour but de protéger les citoyens contre l'arbitraire, mais elles ont pour inconvénient d'imposer des délais importants. Or, dans le «secteur Château-Rouge», le temps presse. Beaucoup de bâtiments qui étaient déjà à la limite de l'habitable ne sont plus entretenus, dans l'attente des décisions, et se dégradent encore. Et quand le bâti se dégrade, l'ambiance du quartier, la sécurité en

Les limites du «secteur Château-Rouge» et la situation du secteur Budin-Emile Duployé

Ce qu'on appelle le secteur Château-Rouge (du nom du métro) est le périmètre délimité par le boulevard Barbès à l'ouest, la rue Doudeauville au nord, la rue Stephenson à l'est, la rue Polonceau et la rue Cavé au sud.

La rénovation de ce secteur, prévue depuis longtemps, sera la deuxième phase de la rénovation du quartier de la Goutte d'Or. (La première phase, qui concernait la partie sud du quartier, autour de la rue de la Goutte d'Or et de la rue de Chartres, est engagée depuis huit ans et devrait être achevée en principe en 1998.)

Un troisième secteur du quartier de la Goutte d'Or, encore plus au nord, entre la rue Doudeauville et la rue Ordener, a bien besoin lui aussi d'une rénovation. Dans ce secteur, qu'on peut appeler Budin-Emile Duployé, les immeubles très vétustes sont nombreux. En outre, plus encore qu'à Château-Rouge, le «droit de préemption» de la Ville y a fait ses ravages. De nombreux logements et immeubles, rue Emile Duployé, rue Ernestine, rue Pierre Budin, rue des Poissonniers, etc., ont été acquis par l'administration parisienne usant de son droit de priorité. Mais ensuite, la Ville, ne pouvant rien en faire tant que le programme d'urbanisme n'est pas mis en œuvre, les a laissés inoccupés, murés... Beaucoup ont été squattés. Quelquefois les immeubles ont été abattus, laissant place à des terrains vagues, dont souvent les clôtures ont été forcées. (C'était le cas du terrain vague à l'angle de la rue Léon et de la rue d'Oran, voir page 5 ; c'est aussi le cas, entre autres, du 9 rue Budin...)

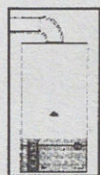
souffrent forcément aussi, Rue Myrha par exemple, les habitants constatent unanimement une dégradation de leur qualité de vie. De même rue Léon, rue de Laghouat...

En raison des échéances électorales, et surtout des difficultés financières de la Ville de Paris, cette opération de rénovation, prévue depuis longtemps, a pris beaucoup de retard, et son ampleur est moins grande que ce qui avait été envisagé. A l'évidence, elle entraînera dans le quartier des trans-

ESPACE CHAUFFAGE CLIMATISATION

INSTALLATION ENTRETIEN DEPANNAGE

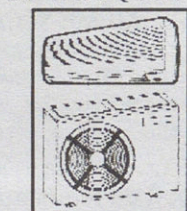
CHAUDIERE GAZ FIOUL ELECTRIQUE
CONTRAT D'ENTRETIEN POUR TOUTES MARQUES



Magasin d'exposition
ouverture du lundi au
vendredi
9h 19h et samedi 10h 17h

AGREEE GDF - QUALIBAT
PGN - PGN CONFORT

Credit gratuit exceptionnel.
Nous consulter



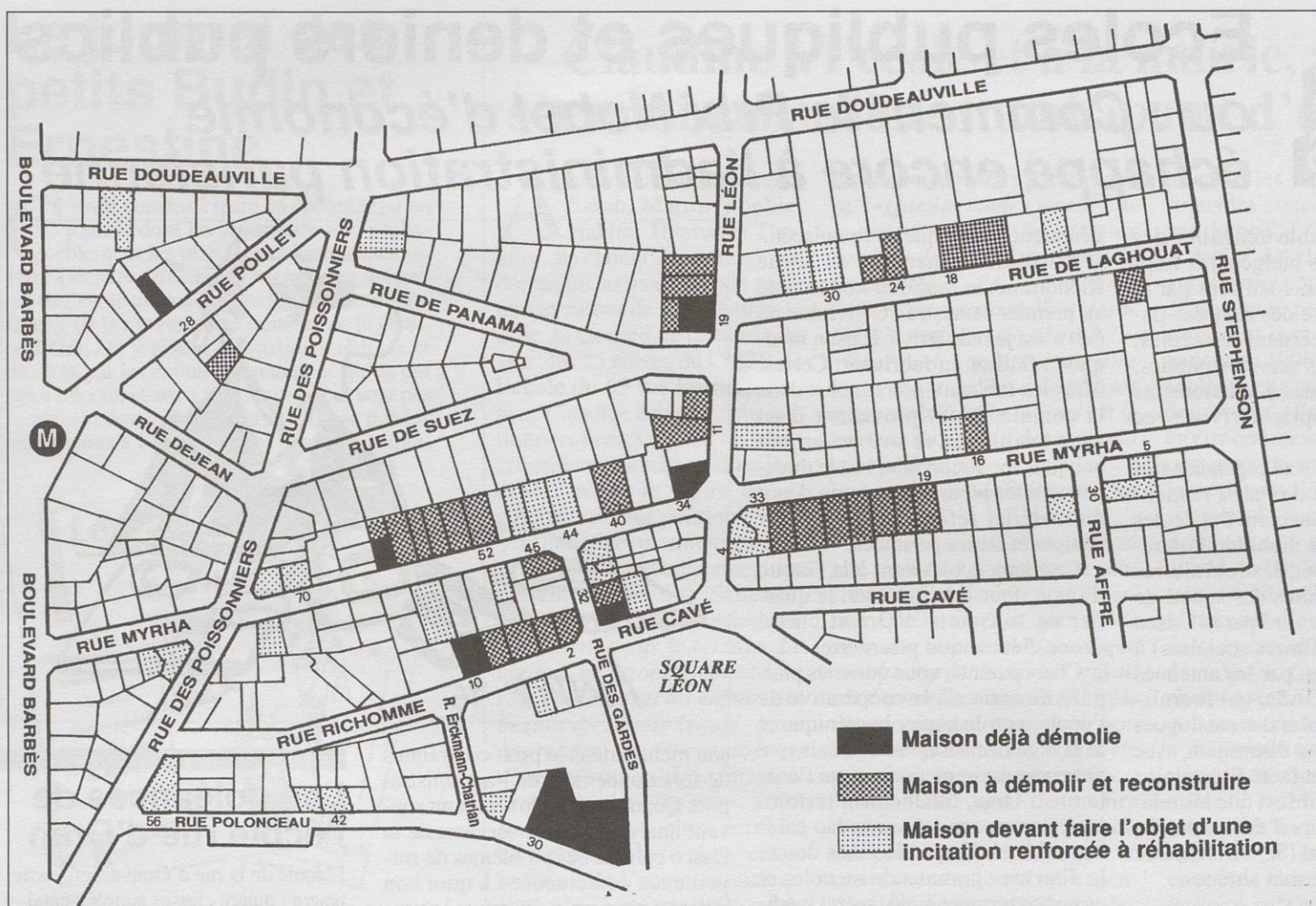
DEVIS GRATUIT

Tél : 46 - 07 - 63 - 61

Fax : 46 - 07 - 59 - 11

24^{ème} anniversaire
Depuis 22 ans dans
l'arrondissement

Ets BAHLOUL - 49 rue de la Chapelle - 75018 Paris



Il s'agit ici d'une carte simplifiée. Elle n'indique pas les bâtiments divers qui se trouvent souvent au même numéro, ni les cours intérieures - dont certaines sont assez belles...

formations moins importantes que celles qu'a connues la partie sud de la Goutte d'Or.

Cependant, entre la première «réunion de concertation» qui avait eu lieu en juin (voir *Le 18e du mois* n° 20 et 21) et celle de fin novembre, la municipalité de Paris a tenu compte en partie des avis donnés par les habitants et leurs associations. Celles-ci rappelaient qu'une enquête officielle avait recensé dans ce secteur, il y a déjà plusieurs années, 84 bâtiments en particulièrement mauvais état. Or, le projet présenté en juin prévoyait d'en démolir une trentaine et d'obliger les propriétaires de sept autres à effectuer des travaux. Qu'en est-il pour le reste ?, demandaient les associations.

Obliger les propriétaires à faire les travaux nécessaires

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) était certes prévue pour le quartier ; cette OPAH permet aux propriétaires de bénéficier d'aides financières publiques (subventions, prêts avantageux) pour les travaux de remise en état. «Mais, faisaient remarquer les associations, l'OPAH n'impose rien d'obligatoire. Elle est laissée à la bonne volonté des propriétaires. Il y a déjà eu deux OPAH sur ce quartier ; ceux des propriétaires qui n'en ont pas profité pour effectuer les travaux, ne le feront pas davantage maintenant. Dans certains cas, c'est parce que des copropriétaires n'arrivent pas à se mettre d'accord. Dans d'autres cas, c'est simplement de la mauvaise volonté. Il faut une procédure qui les oblige à le faire

sous peine de sanctions financières.»

Les associations de la Goutte d'Or, qui ont rencontré à plusieurs reprises, entre septembre et fin octobre, les services de l'Hôtel de Ville, ont en partie été entendues.

Quelques bâtiments ont été ajoutés à la liste de ceux qui vont être démolis (19 et 40 rue Myrha, 7 rue de Laghouat). Mais surtout un nombre important d'immeubles feront l'objet d'une «incitation renforcée à réhabilitation». C'est-à-dire qu'il sera lancé soit une «OPAH ciblée», destinée spécialement à ces immeubles (avec ensuite, si cela est inefficace, une procédure plus contraignante), soit une procédure de «RHI» (résorption de l'habitat insalubre) qui oblige les propriétaires à entreprendre les travaux - et, s'ils ne s'exécutent pas, permet à la Ville de les faire elle-même et d'en exiger ensuite le remboursement par les propriétaires.

L'association Paris-Goutte d'Or et l'association Vivre à Château-Rouge ont noté ces progrès mais souhaitent qu'on aille encore un peu plus loin. Par exemple, Paris-Goutte d'Or, dans son bulletin de décembre, regrette que l'expropriation n'ait pas été retenue pour les 46 et 48 rue Myrha, ainsi que les 19 et 30 rue Affre, et ce pour des raisons budgétaires : ces immeubles, estime l'association, sont en trop mauvais état pour pouvoir être réhabilités.

Surtout, les associations demandent qu'on aille vite. Et aussi certains propriétaires, qui ne veulent pas entreprendre des travaux dans des immeubles destinés à être expropriés. Ça urge.

René Molino

Liste des immeubles à démolir ou à réhabiliter

• Sous réserve de modifications ultérieures, voici la liste des **immeubles acquis ou à acquérir par la Ville de Paris en vue de démolition et reconstruction** : Rue de Laghouat n° 7, 16 et 18, 24 et 26. Rue Myrha n° 16, 19 à 31, 34, 40, 45, 52 à 62. Rue Léon n° 11 et 13, 19 à 23. Rue Poulet n° 28, 29. Rue Richomme n° 2 à 10. Rue Cavé n° 24, 40. Rue des Gardes n° 30 et 32. Rue Erckmann-Chatrian n° 5.

• **Immeubles devant faire l'objet d'une «incitation renforcée à la réhabilitation»** («OPAH ciblée» et/ou RHI, voir l'article) :

Rue de Laghouat n° 12, 30 et 32. Rue Myrha n° 5, 18, 33, 43, 44, 46, 48, 49, 55, 65, 67, 69, 70. Rue Léon n° 4, 6, 10. Rue Doudeauville n° 75. Rue des Poissonniers n° 10, 13, 18, 36. Rue Richomme n° 5. Rue Cavé n° 38. Rue des Gardes n° 34. Rue Erckmann-Chatrian n° 2. Rue Polonceau n° 42, 44, 56. Rue Affre n° 19, 30.

• **Notes concernant certains immeubles :**

Les 22, 24 et 71 rue Myrha, le 22 rue Cavé et le 50 rue Polonceau sont encore à l'étude, a déclaré un représentant de la municipalité de Paris, et pourraient être ajoutés à la liste des «incitations à la réhabilitation».

Le 61 rue Myrha figure sur le plan établi par les services de la Ville comme devant être démolie, mais Anne-Marie Couderc, adjoint au maire de Paris chargée de l'urbanisme, a précisé au cours de la réunion de concertation qu'il «n'en est pas question» ; cet immeuble, actuellement squatté par des familles de mal-logés, doit ultérieurement être aménagé en appartements pour célibataires. Pour les occupants actuels qui ont déposé des demandes de relogement, «on va étudier leur situation», a déclaré Mme Couderc.

Le 28 rue Poulet pourrait devenir un «hôtel social». Le 7 rue Erckmann-Chatrian, actuellement occupé par des préfabriqués, laisserait place à des ateliers d'artistes.

Au 16-18 rue Cavé est actuellement en construction un pôle de santé.

• **Une exposition des plans, donnant toutes indications sur les projets, est à la disposition du public, du 2 au 17 janvier, de 13 h à 18 h 30, dans la boutique de la Semavip, 29 rue Myrha. Une boîte à lettres y est installée pour recevoir les remarques des habitants.**

Histoire d'un terrain vague rue Léon

L'immeuble à l'angle de la rue Léon et de la rue d'Oran avait été démolie il y a un certain temps, laissant place à un terrain vague entouré d'une palissade métallique. Palissade pas très solide, et que des groupes de toxicomanes ont vite forcée. Ils s'y sont installés, surtout la nuit, trafiquant, s'y battant, poussant des cris...

Après bien des plaintes des riverains, des parents d'élèves de l'école voisine et de la mairie d'arrondissement, l'administration parisienne a fini par prendre une solution extrêmement simple : elle a supprimé la palissade et aplani le terrain, qui est devenu ainsi un espace public. Il ne pose plus aucun problème.

Ecoles publiques et deniers publics ou : Comment le Prix Nobel d'économie échappe encore à l'administration parisienne

L'interminable rengaine des restrictions budgétaires frappe toujours. Justifiées par la baisse importante des rentrées fiscales, elles concernent les écoles, comme les autres services publics, et les directeurs des établissements scolaires ont appris à vivre avec elles.

Leurs pouvoirs sont cependant très limités. La Ville de Paris, responsable du fonctionnement des écoles primaires, paie le mobilier, l'entretien, l'équipement, les fournitures scolaires, les salaires des agents de service¹. Tout est géré par la Dasco (Direction des affaires scolaires) à l'Hôtel de Ville, et par ses antennes décentralisées (CAS), qui fournissent donc aux écoles des catalogues de fournitures à leur disposition, avec parfois les prix en face. Et le moins que l'on puisse dire est que les relations des directeurs d'écoles du 18e et de la CAS-nord (8e, 9e, 10e, 18e arrondissements) sont tendues.

La gestion des fournitures trouble les directeurs

D'abord, le manque de communication désole les directeurs, lassés par l'absence de réponse à leurs courriers ou par le discours «langue de bois» de la CAS-nord. Par exemple, quelle ne fut pas la surprise de la directrice de la rue d'Oran quand arriva le 9 décembre un remplaçant pour un poste d'étude. Croyez-vous qu'elle en avait été avertie ? A ce grief, la CAS-nord rétorque que nombre de problèmes se règlent par téléphone, qu'on ne refuse jamais de répondre ou d'expliquer, mais que, le problème une fois résolu, une lettre ne s'impose plus.

C'est surtout la gestion des fournitures effectuée par la CAS-nord qui trouble les directeurs. A cette même école, la directrice se plaint de l'état de délabrement des toilettes dans la cour : plafonds cassés, cloisons en contreplaqué. Arguant d'économies, les services de la Ville réparent régu-

lièrement, plutôt que de remplacer...

A l'école élémentaire de la rue Richomme, le mobilier commandé au premier semestre 96 (livrable en été) n'est jamais arrivé. Raison invoquée : faillite du fabricant. Certes. Mais les tableaux noirs inclus dans la commande, et provenant d'un autre fournisseur, ne sont pas arrivés non plus rue Richomme ! Et le directeur d'aller pleurer auprès du dépôt du matériel réformé pour obtenir chaises et tables périmées.

Ces deux écoles sont à la Goutte d'Or et, faut-il le rappeler, le quartier de la Goutte d'Or est classé «zone d'éducation prioritaire».

Chers parents, vous qui vous plaignez de cotiser à la coopérative de l'école pour le papier hygiénique et le lavage des serviettes, je sais que votre joie est immense lorsque l'école rue d'Oran, fraîchement restructurée, ouvre son tout nouveau cabinet médical. Trop zélée sans doute, la directrice commande meubles et armoires fermées à clé (secret médical oblige) dès juin 1996. A la rentrée, stupéfaction, rien ! Si. Un pese-personne «à petit cadran lecture directe», qui a coûté... 422,10 F ! Si ! En grande surface, voire en pharmacie, vous l'aurez à moins de 200 F. Et je pèse... mes chiffres.

Des prix plus élevés que ceux qu'on trouve dans le commerce

Ce n'est pas le seul article à figurer dans le catalogue de la Dasco à des prix plus élevés que ce qu'on peut trouver dans le commerce. Mais on y trouve aussi des articles qui semblent plutôt bon marché.

Dans tout le 18e, et dans tout Paris, les fournitures scolaires sont proposées et payées par la seule Dasco, qui sélectionne les fournisseurs. Dans les catalogues qu'elle fournit aux directeurs d'école, des augmentations de 25 % sur certains articles sont constatées d'une année à l'autre ! D'autres références disparaissent. Le catalogue 1996 des produits d'entretien ne comporte pas de prix.

Comment expliquer ces écarts ? L'énorme quantité commandée par l'ensemble des écoles parisiennes devrait conduire, normalement, à des prix systématiquement bas. A la CAS, on se déclare tenu par les règles de comptabilité publique, on parle zéro stock, flux tendus, livrai-



son incluse dans le prix, contraintes de fonctionnement de l'administration. Quant aux travaux, ils sont souvent analysés par les services de la Dasco comme des problèmes de surveillance défectueuse : à quoi bon réparer, rénover, y dit-on, si le vandalisme détériore sans cesse le matériel, souvent dans les mêmes établissements.

Un père d'élève : «Je le ferais deux fois moins cher...»

Mais les parents d'élèves sont parfois étonnés d'apprendre le prix indiqué pour simplement, par exemple, repeindre un mur d'une classe, alors que l'un d'entre eux, artisan du bâtiment, indique qu'il facturerait le même travail deux fois moins cher, comme cela s'est produit dans une école de la Chapelle.

Dans une autre école encore, on apprend avec surprise que l'installation (peinture des murs) et l'équipement (évier, réfrigérateur, deux plaques chauffantes et un petit placard mural) d'une petite pièce de repos pour les agents de service a coûté plus de 170 000 F.

Les directeurs d'école du 18e en ont assez de se voir opposer des arguments économiques. Ils veulent rencontrer directement M. Goasguen, adjoint chargé des affaires scolaires à l'Hôtel de Ville de Paris, pour exprimer leur désaccord avec le système actuel de la CAS/Dasco.

Avec un peu d'audace, ils prendront des notes, durant cette entrevue, sur du papier à photocopie 80 grammes format A4 blanc, facturé 92,50 F les 2500 feuilles dans le catalogue fourni par la DASCO, alors qu'on le trouve couramment dans le commerce pour 69,35 F.

Bertrand Combaldieu

Les doléances de l'école rue d'Oran

L'école de la rue d'Oran est en partie neuve : quatre classes supplémentaires construites pour la rentrée 96. Mais son fonctionnement pose de nombreux problèmes. Les parents ont effectué le mois dernier des démarches et envoyé des courriers tant à l'Hôtel de Ville qu'à la mairie du 18e. Extraits de leurs doléances :

- On attend toujours que les arbres prévus dans la cour soient plantés.
- Les WC ont été construits en dépit du bon sens (voir l'article ci-contre).
- Mobilier : il manque une classe entière (tables, chaises, tableau, bureau, armoire).
- La salle d'examen médical est vide, le seul instrument qu'on y trouve est une balance.
- La réserve n'a pas d'étagères.
- La salle de reproduction n'a pas de prise de courant.
- Lave-linge et sèche-linge ne sont pas branchés faute de prise de courant.
- Pas de gouttières, les enfants prennent de véritables douches quand il pleut.
- Problèmes concernant les accès : étroitesse du trottoir, pas protégé par des barrières, stationnement des voitures devant l'entrée, manque de signalisation indiquant une école et l'obligation de ralentir, ou de ralentisseurs...

A propos de «la Boucle»

RECTIFICATIF : L'association «la Boucle» (Boutiques club emploi), dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a son siège social au 157 rue Marcadet (et non au 127 comme cela a été indiqué à la suite d'une «coquille»).

1. Les enseignants de tous les niveaux d'enseignement sont recrutés et payés par l'Education nationale. Pour ce qui concerne les bâtiments, équipements et frais de fonctionnement, c'est la commune qui en assume la charge pour les écoles primaires et maternelles, le département pour les collèges, et la région pour les lycées.

Le journal des petits Budin et Ernestine

C'est le numéro 2 (paru en décembre) d'un journal dont les rédacteurs sont probablement les plus jeunes journalistes du 18e : *Les petits Budin et Ernestine* est le journal de l'école maternelle Pierre Budin et de son annexe de la rue Ernestine (quartier de la Goutte d'Or). On y trouve des articles rédigés et illustrés par les enfants racontant ce qu'ils ont fait à l'école, et aussi (car les petits ne sont pas sectaires) des informations rédigées par les enseignants à l'intention des parents : anima-



tions (cinéma, fêtes, sorties...), indications pratiques sur les horaires, les dates de congés, les problèmes d'assurances, les vêtements... et même carnet mondain («*Laurence, de la classe rouge 6, a eu une petite fille : Elisa*»).

En juin 1995, au 15 de la rue Pierre Budin, on ne trouvait qu'un terrain vague, et des parents se demandant si la maternelle promise pour leurs enfants allait réellement ouvrir. A la rentrée, c'était fait. Rien de très photogénique : juste quelques préfabriqués, avec des meubles neufs, mais l'école a ouvert. Un an après, la seule chose qui manque, c'est un peu plus de mobilier. Un jeu de cour a été installé durant l'été 96. On aimerait en avoir un aussi rue Ernestine, à l'annexe, ce serait moins tristounet que quelques mètres carrés de béton.

Le quartier est d'ailleurs plutôt gris, alors on se débrouille pour pallier le manque d'espaces verts comme on peut : des amis ont apporté quelques plantes pour la cour. On pense même repeindre les murs, des parents d'élèves s'inviteraient pour donner un coup de main.

Les problèmes s'affrontent au jour le jour : la salle de gym devient réfectoire et vice-versa. L'an dernier, une classe se transformait en dortoir ; maintenant ça va mieux, il y a un dortoir de 18 lits. L'intérieur est bien entretenu, aussi neuf qu'au premier jour. Un calendrier affiché à l'entrée expose chaque jour le dessin d'un enfant. Bien sûr, tous pensent s'y reconnaître. Dans les classes aussi on affiche, on expose des photos de la classe pour mieux se connaître.

Etre actif dans une ZEP (zone d'éducation prioritaire) est un impératif vital. Si on n'accepte ici que 25 élèves par classe (ailleurs, on peut aller jusqu'à 30), c'est que le 26e, surtout s'il a des difficultés, pèsera un peu trop lourd. Mais avec ses 75 enfants, son directeur, ses enseignants et son personnel qui forment une équipe dynamique, Pierre Budin s'implante là où il n'y a pas encore de fondations.

Donald James

Claudine à l'école et à la mairie, avec ses mini-conseillers municipaux d'un jour

Aurèle et Aurélie, Sarah et Sarah, Martin, Sophie, Hakim, Thomas et Thomas... Ils étaient 25, ce matin de décembre, assis en grande cérémonie autour de la table dans la salle du Conseil de la mairie du 18e : les 25 élèves du CM2B de l'école du 65 rue Damrémont, avec Claudine Schuster, leur institutrice, invités à jouer les mini-conseillers municipaux d'un jour et interroger le maire et ses adjoints sur leur politique.

L'initiative, première du genre dans notre arrondissement, en revient à Claudine Schuster. «*L'éducation civique se fait aussi et surtout sur le terrain. Le maire d'un arrondissement a un rôle important et les enfants ont besoin de savoir lequel, pour apprendre à être citoyens, d'autant plus qu'ils se faisaient certaines idées fausses*», affirme-t-elle. Ainsi, elle a écrit, on lui a répondu favorablement et la voici, de l'école en mairie, avec ses 25 enfants et 25 questions sans tabous soigneusement préparées à l'avance.

Face à Daniel Vaillant entouré de sa ceinture tricolore et de huit adjoints, les enfants y sont allés l'un après l'autre. Feu roulant de questions, certaines per-

sonnelles ou peut-être pas tant que ça : «*Quelles études faut-il faire pour être maire ?*», «*Depuis combien de temps faites-vous de la politique ?*», «*Comment faites-vous pour concilier le travail de maire et de député ?*», «*Pourquoi voulez-vous être maire alors qu'il y a de grosses responsabilités ?*», «*Quel est le moment du travail de maire qui vous plaît le plus ?*», «*Qu'est-ce qui est le plus difficile pour un maire ?*»

Daniel Vaillant s'est prêté au jeu, répondant précisément, profitant de l'occasion pour affirmer qu'il «*ne faut pas avoir peur des responsabilités*», que «*le plus agréable dans le travail est d'avoir le sentiment d'avoir obtenu quelque chose, avoir servi à quelque chose*» et que «*le plus difficile est de dire non*».

Signalant que le maire d'arrondissement n'a ni pouvoir de décision ni budget propre, le maire et ses adjoints ont cependant tenté de répondre à des questions un peu pièges comme : où en est la Moskova, que faire pour les SDF l'hiver, comment aider les écoles et les élèves en difficulté... Interrogés sur la possibilité de nommer des enfants porte-parole de leur éco-

le et de les consulter sur des sujets les concernant, ils n'ont pas dit non.

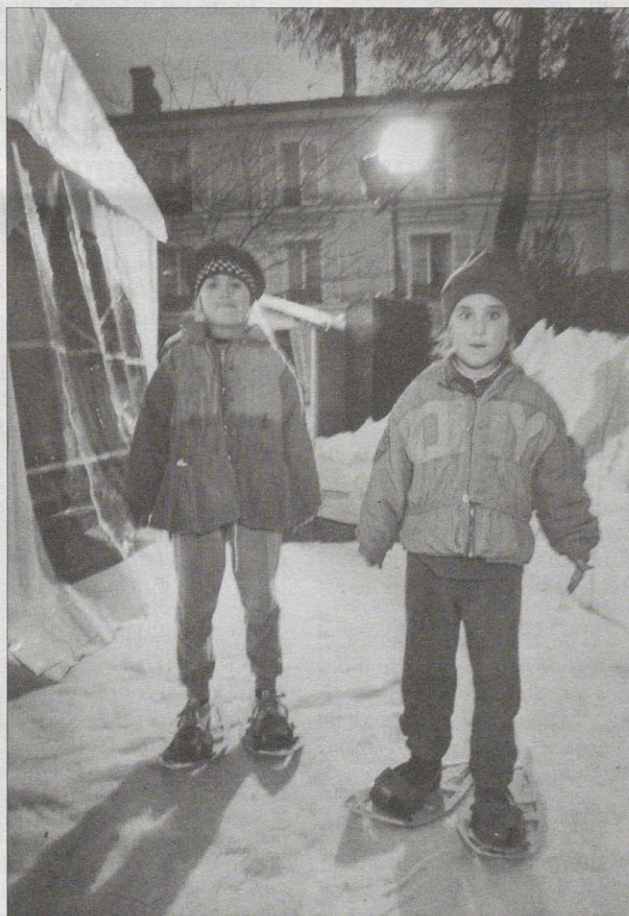
Avant de clore la séance, après avoir appris que l'arrondissement se portait bien (2.054 naissances pour 1.867 décès seulement en 1996), les enfants ont soulevé deux problèmes, soumis deux vœux ; l'un concerne leur environnement : déplacer un container à bouteilles vides situé juste devant l'école, débordant souvent de verres cassés, dangereux si on tombe et si bruyant quand on fait le ramassage que tout travail scolaire doit cesser. L'autre est d'ordre général : les détritres canins, et l'on propose de taxer les propriétaires de chiens «*parfois aussi mal élevés que leurs chiens*».

Réponses quelque peu dilatoires. Les containers sont bien utiles, il faut bien les placer là où passent les gens et on ne peut les vider la nuit... quant aux crottes de chiens, même sur nos trottoirs, cela ne relève pas vraiment de nous...

Les enfants n'ont peut-être pas eu toutes les réponses qu'ils attendaient à toutes leurs questions. Mais c'est la vie, l'apprentissage de la vie.

Marie-Pierre Larrivé

Thierry Nectoux



A skis et à raquettes sur la Butte Montmartre

Chalets savoyards (qui ressemblaient bien un peu à des baraques de chantier, mais chut...) et clarines sur la place du Tertre, sapins tout blancs, espace de neige (artificielle) où les enfants pouvaient apprendre à chausser les raquettes, et piste de 30 mètres pour le ski de fond - en fait, deux rails métalliques creux dans lesquels les skis progressaient avec un bruit de ferraille évoquant d'assez loin le crissement de la neige sous les spatules... : les 6, 7 et 8 décembre c'était «*la Savoie à Montmartre*», opération de promotion touristique organisée sur la Butte par la Maison de la Savoie. Animation, orchestre et spectacles folkloriques, menu «*spécial Savoie*» dans les restaurants de la place... Il y a eu de bons moments, quelques passages à vide dans l'ambiance aussi, mais tout de même, ce n'est pas tous les jours qu'à Montmartre on peut s'imaginer être en «*haute*» montagne...

Les pharmaciens de la Goutte d'Or présentent leur meilleure vitrine anti-sida

Comment associer l'ensemble des partenaires sociaux et médicaux à l'enjeu fondamental qu'est la prévention du sida ? Depuis des années, Ego (*Espoir Goutte d'Or*), l'association d'habitants de la Goutte d'Or qui propose accueil et informations sur toutes les questions de toxicomanie, travaille avec les médecins, assistants sociaux, éducateurs, pharmaciens, etc., pour mettre tout le monde dans le coup.

Les comportements ont évolué : les images fausses et caricaturales sur la maladie ont régressé ; les personnels de santé savent maintenant, pour la plupart, qu'on « n'attrape pas le sida en serrant la main ou en faisant la bise » à un séropositif. C'est déjà beaucoup pour lutter contre les phénomènes d'exclusion qui accompagnent toute maladie dite honteuse. Il y a quelques siècles, n'oublions pas, les gens atteints par la lèpre se voyaient interdire tout contact avec le reste de la population, et le mot « pestiférés » indique comment étaient considérées les victimes de la peste.

Reste que l'information est encore insuffisante en direction des personnes les plus exposées au sida (toxicomanes, personnes ayant plusieurs partenaires sexuels).

Passants intéressés ou choqués

Pour montrer que la lutte contre cette maladie concerne tout le monde, Ego avait proposé aux pharmaciens du quartier de participer à cette campagne en proposant une vitrine d'information sur ce thème. Une quinzaine d'entre elles (dont une rue Magenta, dans le 10e, à deux pas de Barbès) ont répondu à l'invitation. En fonction de différents critères (esthétisme, qualité de l'information, originalité...), un jury a décerné le premier prix à la pharmacie *Espace-conseil*, située à l'angle de la rue Doudeauville et du boulevard Barbès. Deux autres vitrines ont également été très remarquées : les pharmacies Azoulay (24 bd Barbès) et Haddad (23 rue de Suez).

Pendant dix jours, les passants ont pu ainsi découvrir, surpris, intéressés ou choqués, ici une tête de mort, là un cœur brisé par des seringues, ailleurs des messages d'amour. Chacun des pharmaciens a mis sa sensibilité, sa vision des priorités de santé et ses moyens pour proposer une information. D'autres pharmaciens n'ont pas fait ce choix, en continuant de faire leurs vitrines sur les produits de beauté ou les parfums de Noël...

Cette première s'inscrivait dans le cadre d'une campagne plus large

Pendant une dizaine de jours, à la suite de la journée mondiale de lutte contre le sida, une quinzaine de pharmaciens ont répondu à l'invitation d'Espoir Goutte d'Or pour proposer une vitrine d'information sur le sida. Un jury a retenu la meilleure mais, comme aurait dit Pierre de Coubertin, l'important était de participer. Sida, urgence!



d'information sur le sida, orchestrée notamment avec une autre association, l'Unité de réflexion et d'action des communautés africaines (Urac) qui propose des formations et des débats autour de la connaissance de ses

La vitrine de la pharmacie de M. Ketari (à l'angle du boulevard Barbès et de la rue Labat) a été jugée la plus réussie.

populations et de leur culture. Comme l'ont souligné les responsables des deux associations, cette démarche commune a permis à chacun de mieux comprendre la démarche de l'autre et de voir comment mieux travailler ensemble.

Entre fin octobre et mi-décembre, « cinq escales pour un partage » ont été proposées aux habitants : « actions

de prévention menées en France et à l'étranger » ; rôle des communautés dans le dialogue et la prévention, « toxicomanie, sida : réduction des risques ». A écouter certains participants, la rencontre la plus passionnante - et la plus suivie, avec une centaine de participants - avait pour thème « le malade entre essais thérapeutiques et pratiques magiques », avec la participation d'Africains « guérisseurs ».

Pour l'année prochaine, l'opération sera sans doute poursuivie. Avec le souci constant de faire se rencontrer les habitants, les professionnels et les institutions. Les responsables d'Ego et d'Urac espèrent que d'autres associations de l'arrondissement se mobiliseront sur ces questions de prévention et d'information. Ils sont disposés à les faire profiter de leur expérience. Avis aux amateurs...

Noël Bouttier

□ Contact : Ego, 11 rue Saint Luc, 01 42 62 55 12. Uraca, 28 rue de Chartres, 01 42 52 50 13.

Ceux qui mettent du SEL dans leur vie

Grande-Bretagne, Canada, Australie... le SEL essaime partout, même dans le lointain et exotique 18e arrondissement où quelques dizaines de personnes essaient de le répandre et ont mis en route depuis mai dernier leur « système d'échange local ». Le principe du SEL est simple : au lieu d'utiliser le système habituel d'échanges marchands, avec l'argent comme intermédiaire et tout ce qui en découle, les participants (il faut un groupe de dix personnes minimum) échangeant directement services et savoirs les uns avec les autres. Chacun apporte ses compétences et ses disponibilités, en bricolage, en langues étrangères, en cuisine, en temps libre pour s'occuper des enfants, que sais-je encore. Le service apporté par chacun fait l'objet d'une évaluation, à l'aide d'une « monnaie locale » (à Paris, ça s'appelle le *plaf*) qui n'est pas concrétisée par des pièces ou des billets mais qui permet de définir ce qu'apporte chacune des personnes qui « troquent ». Aucun échange de monnaie sonnante et trébuchante. Les amateurs de SEL du 18e se réunissent chaque mercredi soir.

Abdelhak Briki

□ Pour tous enseignements : tél. 01 42 09 49 22.

Un pharmacien très engagé...

Patron depuis une dizaine d'années de la pharmacie *Espace-conseil*, ouverte 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, à l'angle de la rue Doudeauville et du boulevard Barbès, Boul Ketari est, à 35 ans environ, déjà un vieux routier de la bagarre contre la drogue et le sida. En prenant en charge cette officine, les réalités dures du boulevard l'ont pris à la gorge, tout comme la dizaine de personnes de son équipe. Il a fallu souvent prendre en charge des toxicomanes menacés d'overdose, faire face à des situations d'angoisse très forte de malades en manque, parfois agressifs.

Quand il parle des toxicomanes, il utilise le mot de malade. « Ce sont des personnes qui sont victimes d'empoisonnement. La seule différence avec un empoisonnement, c'est qu'on n'en meurt pas tout de suite. » Et le pharmacien de raconter, non sans émotion, que l'intervention rapide des employés de la pharmacie (qui ont tous une formation de secouriste) a permis de sauver une dizaine

de personnes menacées d'overdose. « Le lendemain, ils viennent nous voir pour nous remercier. » Avec l'expérience, il porte un regard plein de compréhension pour des personnes qui souvent ont vécu des déchirures familiales. « Ils respectent la pharmacie dans la mesure où nous sommes accueillants. »

Mais le sida ne concerne pas seulement les « empoisonnés de la drogue ». L'ensemble de la clientèle doit aussi être informée. Il note que les jeunes n'ont plus de vraiment de tabou pour acheter des préservatifs. D'ailleurs, nombre d'entre eux demande telle ou telle marque, histoire de ne pas prononcer le mot. En revanche, il est plus inquiet pour les 35-50 ans qui n'ont jamais été habitués à utiliser le préservatif. Et pourtant, les relations avec des partenaires multiples, les infidélités, ça existe pour eux aussi. A force de cibler les campagnes de prévention sur le public jeune, on a peut-être oublié qu'il n'y a pas d'âge pour transmettre le VIH...

N.B.

Les rues de la cité Charles Hermite : les habitants obtiennent satisfaction

Les associations de la cité Charles Hermite, près de la Porte d'Aubervilliers, ont obtenu satisfaction sur une part de leurs demandes concernant les rues. Après l'aménagement du carrefour de la Porte d'Aubervilliers (qui devrait être achevé au printemps 1997), il est prévu de mettre en sens unique la rue Charles Hermite, d'élargir ses trottoirs et de transférer ailleurs le trajet du bus 65 qui y passe. La traversée de la rue Charles Hermite devrait également être rendue plus facile (passages pour piétons, feu tricolore déplacé). Ces initiatives sont bien accueillies par les habitants : cette rue cessera ainsi d'être une coupure entre la cité et les équipements publics de l'autre côté (école, lycée professionnel, jardin, église). Mais d'autres mesures, notamment la création sur le boulevard Ney, devant la cité, d'un couloir de bus qui interdirait tout stationnement, étaient refusées.

A la «commission locale de concertation», le 21 novembre, les associations de la cité ont obtenu satisfaction sur plusieurs points, notamment :

- Le projet de couloir de bus boulevard Ney est suspendu pour environ trois ans, au bout desquels un point sera fait.
- Des places supplémentaires de stationnement seront créées ; mais la Ville estime les besoins à 20 places, alors que les associations en demandent 80.
- Une borne d'appel taxis est installée avenue de la Porte d'Aubervilliers.
- Les bancs publics seront placés en fin de travaux en accord avec les habitants.

En outre, le marché qui se tenait boulevard Ney sera transféré avenue de la Porte d'Aubervilliers ; 20 places y seront disponibles.

Enfin, neuf associations de la cité se sont regroupées pour demander que l'ancienne boutique située 48, boulevard Ney devienne un local associatif. L'OPAC, propriétaire des immeubles, a accepté. Dès que le local sera aménagé, les associations y tiendront leurs permanences, réunions, réceptions, fêtes... Il est prévu une fête du Printemps.

«Vivre au Simplon» s'organise

L'association *Vivre au Simplon* a tenu le 12 décembre sa première assemblée générale. Avec plus de cent adhérents après quelques semaines d'existence, elle est d'ores et déjà représentative des habitants de ce quartier où les problèmes sont nombreux. Elle a organisé quatre commissions : urbanisme et cadre de vie ; insécurité (avec comme objectif d'établir des constats et d'aider les gens sur les démarches à accomplir) ; animation du quartier (fêtes, vie culturelle...) ; contacts extérieurs. (*Vivre au Simplon*, 17 rue du Nord, 75018 Paris.)

Le grand boom des associations dans le 18^e

Le développement de la vie associative est un fait majeur dans notre arrondissement. Mais faut-il ou ne faut-il pas un «bureau des associations» ? Cette proposition, faite par la municipalité du 18^e, ne recueille pas l'unanimité.

Le développement de la vie associative dans le 18^e est un des faits les plus remarquables depuis deux ans. Dans les quartiers de notre arrondissement, les uns après les autres, on voit se créer des associations nouvelles, ou bien on voit des associations anciennes coordonner leur action, on les voit intervenir de plus en plus dans les prises de décision en matière d'urbanisme, d'équipements collectifs, d'animation...

A la *Goutte d'Or*, de longue date il existe un fort sentiment d'appartenance, une vie collective. Lorsque la municipalité de Paris a entrepris, il y a une dizaine d'années, la «rénovation» de ce quartier, elle a trouvé en face d'elle des associations actives. Et elle a su en tenir compte : elle a modifié sa vision de la rénovation, a accepté d'engager avec la population une concertation approfondie (dans laquelle Alain Juppé a joué un rôle important, il faut lui rendre cette justice). De leur côté, les associations de la *Goutte d'Or* ont su se coordonner, elles ont obtenu des locaux (la salle St-Bruno), des moyens financiers leur permettant d'avoir des permanents compétents, de discuter d'égal à égal avec l'Hôtel de Ville sur les projets d'urbanisme, de développer l'information, de créer des activités sociales et culturelles d'envergure (du soutien scolaire jusqu'à la fête de la *Goutte d'Or*, en passant par les initiatives en matière de santé, d'art, etc...)

La Chapelle après la Goutte d'Or

A la *Chapelle*, autre quartier populaire ancien, il n'y avait rien de tel il y a quelques années. Des associations, il en existait, mais dispersées, souvent faibles, centrées chacune sur une activité particulière ou un problème précis. Cela ne permettait pas de peser bien lourd sur les décisions en matière d'urbanisme, d'équipements, etc. Or le paysage a maintenant changé : les associations de l'ensemble du quartier, du sud au nord, se coordonnent là aussi, sans perdre pour autant leurs identités.

L'association *la Chapelle*, née à l'occasion du débat sur la «ZAC Pajol», l'association du *Village Riquet*, née dans la lutte contre le projet d'élargissement de la rue, l'association *AM18* à l'Evangile, l'amicale des locataires de la cité Charles Hermite, l'association *familiale du Rond-Point de la Chapelle*, le collectif *Stop la drogue*, et d'autres se mettent d'accord pour créer une «Convergence Chapelle». Elles ont obtenu des locaux : au 81 rue Riquet, et à la cité Charles Hermite. Elles ont contraint la mairie de Paris à lancer une étude socio-urbaine qui permettra de dégager les besoins du quartier...

A *Montmartre*, les discussions autour du «plan de sauvegarde» ont

permis à nombre d'associations de s'exprimer avec force. L'ADDM (*Association de défense de Montmartre*) est la plus importante. D'autres, aux objectifs moins larges, comme *SOS-Abesses*, les *Accros de Montmartre*, etc., sont très actives.

Et voici qu'apparaissent, dans d'autres quartiers où auparavant la vie associative était faible, des associations qui se proposent les mêmes objectifs : *Déclat 17/18* du côté de la *place Clichy*, *Vivre au Simplon* dans le quartier *Amiraux-Simplon*, etc...

Indépendantes des partis

Ces associations d'habitants ont en commun d'être indépendantes de tout parti, et de chercher l'intervention directe des gens sur les affaires de leurs quartiers. La démocratie, ainsi, ne consiste plus seulement à élire des hommes politiques une fois tous les six ans et à s'en remettre à eux du soin de mener les affaires : les gens veulent dire leur mot en permanence. C'est un

montre attentive à ce phénomène. Dès son élection, elle a organisé un «Forum des associations», à partir duquel elle a établi son «mémoire». Elle accorde une grande importance aux réunions du CICA («comité d'initiative et de consultation de l'arrondissement»), instance créée par la loi et qui réunit quatre fois par an les élus du conseil d'arrondissement avec les responsables des associations de l'arrondissement (dans le 18^e, 150 associations y participent régulièrement).

L'ordre du jour du dernier CICA, le 19 décembre, portait justement sur cette question : la vie associative. Comment permettre aux associations de jouer encore mieux leur rôle, et comment organiser leurs relations avec la municipalité du 18^e ?

Les locaux, l'affichage

On a parlé de *locaux*. C'est la revendication la plus forte : des locaux où on puisse réunir les adhérents, tenir des permanences, organiser des fêtes, etc...

On a parlé d'*affichage*. Beaucoup d'associations ont besoin de faire connaître leurs activités, leurs projets, leurs positions. Mais les règlements actuels interdisent pratiquement tout affichage libre dans Paris, et la politique de M. Tibéri en la matière est claire : dernièrement, des amendes très lourdes ont plu sur des associations qui ne respectaient pas ces règlements.

La mairie du 18^e a proposé aussi de donner aux CICA un fonctionnement plus institutionnel, en faisant élire par les associations une sorte de «bureau du CICA». Mais là, elle s'est heurtée à des réticences évidentes. Quelques responsables d'associations paraissent craindre une récupération politique ; mais pour la grande majorité, ce n'était pas là le problème. La question, c'est : comment une structuration, une organisation de ce type pourrait-elle fonctionner,

alors que les associations sont si extraordinairement diverses par leurs objectifs, leur champ d'action, leur nombre d'adhérents, leur mode de fonctionnement ? A l'évidence, l'idée n'est pas encore mûre et mérite davantage de réflexion. Affaire à suivre.

Noël Monier



L'Annuaire des associations

La municipalité du 18^e l'avait promis, mais certains n'y croyaient plus trop. Pourtant, ça y est, il est prêt, l'Annuaire des associations du 18^e. Quelques exemplaires ont été imprimés en hâte pour être présentés à la réunion du CICA le 19 décembre. Le tirage complet (4 000 exemplaires, distribués gratuitement) sera en mairie fin janvier.

fait politique de première importance.

Sans oublier les associations de parents d'élèves, qui ont mené ces trois dernières années des combats énerghiques - et efficaces. Et les innombrables associations culturelles, sportives, sociales, caritatives, etc...

L'actuelle municipalité du 18^e se

Elections législatives de 1998 : les figures des candidats commencent à se dessiner

Ce ne sera une surprise pour personne : Christophe Caresche, premier adjoint de Daniel Vaillant à la mairie du 18e, sera le candidat du PS dans la circonscription Montmartre-Clignancourt (**18e circonscription**) pour les élections législatives, qui auront lieu vraisemblablement en mai 1998.

Il trouvera en face de lui, pour la majorité RPR-UDF, soit Patrick Stefanini (RPR), soit Roger Chinaud (UDF) (voir *Le 18e du mois* n° 24). C'est au printemps que les instances RPR et UDF désigneront officiellement leurs candidats communs. Yves Verwaerde, qui était le suppléant d'Alain Juppé dans cette circonscription en 1993, et qui en est donc devenu le député lorsque Juppé entra au gouvernement, ne souhaite pas se représenter : il siège aussi au Parlement européen et estime que cela suffit à l'occuper.

On sait maintenant dans quelles conditions le RPR a fait le choix de Patrick Stefanini. Il y a quelques mois, les militants RPR du 18e souhaitaient plutôt un candidat ayant une dimension « locale ». Dans cette hypothèse, deux hommes étaient « candidats à la candidature » : Hervé Mécheri, conseiller d'arrondissement et conseiller régional, et Claude Lambert, conseiller d'arrondissement. A toutes fins utiles, chacun des deux avait créé sa propre association destinée à soutenir son éventuelle candidature (voir *Le 18e du mois* d'octobre). Mais, plutôt que de choisir entre les deux, les responsables RPR parisiens, Jean Tibéri en tête, ont préféré l'hypothèse d'un candidat à dimension « nationale » : c'est Stefanini, membre du cabinet de Juppé à Matignon (et dont on dit qu'il est l'homme qui, il y a un an, négocia en Corse avec les clandestins du FLNC-« canal historique »).

Dans la **17e circonscription**, à cheval sur le 18e (Grandes Carrières) et le 17e, il n'est pas certain que Mme de Panafieu (RPR), facilement élue en 1993, sera à nouveau candidate : nommée ambassadeur de France auprès de l'Unesco, il est possible qu'elle préfère désormais orienter sa carrière vers la diplomatie. Cette 17e circonscription est une de celles que le PS a décidé de réserver à des femmes ; la candidate n'est pas encore désignée, il est probable que ce sera une responsable socialiste du 18e (peut-être Yvette Davant ?).

Dans la **19e circonscription**, à cheval sur le 18e (Goutte d'Or et Chapelle) et le 19e (Stalingrad), Daniel Vaillant (PS) sera bien entendu candidat à sa propre succession. Son suppléant sera probablement à nouveau Daniel Marcovitch, bien que la chose ne soit pas encore certaine ; cette désignation a une importance car, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, on peut s'attendre à ce que Vaillant devienne ministre ; son suppléant deviendrait alors député.

Côté RPR-UDF, le candidat dans cette 19e circonscription sera presque certainement Jean-Pierre Pierre-Bloch. Celui-ci manifeste en ce moment beaucoup d'activité sur le terrain.

A la piscine de la Porte de Clignancourt

Ils en pincent pour Léo Mare

On est au début des années soixante : sur l'écran du Marcadet-Palace, un de ces cinémas de quartier aujourd'hui disparus, le jeune Maurice découvre, fasciné, *Le monde du silence* de Cousteau. Il a 12 ans et, dès lors, il ne cessera plus de fatiguer ses parents pour accéder à sa nouvelle passion, la plongée sous-marine. A cette époque où ni *Le grand bleu* ni *Ushuaïa* n'existaient, on comptait environ 17 000 amateurs de plongée sous-marine licenciés, inscrits dans 170 clubs, alors qu'aujourd'hui, 2 000 clubs regroupent 155 000 licenciés !

Près de trente ans plus tard, Maurice Pytkiewicz (les intimes le surnomment aussi Piki) est président du club de plongée Léo Mare. Il a plaisir à évoquer l'histoire mouvementée de l'association.

Le Club du Masque

Au milieu des années soixante, la section plongée du Club Léo Lagrange de la rue de Trétaigne «jetait» ses adhérents dans la piscine des Amiraux, Dédé, vendeur dans un magasin de sport, prêtait le matériel. C'est dans ces conditions que le jeune Maurice, équipé d'un tuba et d'une paire de palmes, put enfin donner libre cours à sa passion. Des raisons matérielles obligent la section plongée à s'exiler à la MJC de Puteaux, puis à celle de Suresnes, avant qu'une dizaine de mordus ne décident, en 1970, de revenir dans le 18e et d'y créer le Club du Masque. L'histoire n'est pas tendre avec cette nouvelle association : une scission en 1984, due à des divergences internes, suivie en 1993 de la perte des locaux de la rue de Trétaigne, entraînent des remaniements douloureux.

Aujourd'hui forte d'une centaine d'adhérents, l'association, rebaptisée Léo Mare, fonctionne grâce à une équipe entièrement bénévole, un budget de 150 000 F dont zéro franc de subvention. Elle adhère à la FFESSM (Fédération française d'étude et de sport sous-marin), elle est agréée Jeunesse et Sport et membre de la Fédération nationale Léo Lagrange. La plupart des membres fondateurs de l'ancien Club du Masque sont toujours là et constituent un noyau de «purs et durs» déterminés à

conserver un véritable esprit de club où le sens de la communauté n'est pas un vain mot, appuyé sur une volonté d'investissement désintéressé.

Vers le grand large

Ainsi donc, à la piscine Bertrand Dauvin, après un premier baptême gratuit, et pour une modique cotisation annuelle de 900 F, on peut ensuite aller observer les objets perdus au fond de la piscine ou, si les progrès sont suffisants, partir en «palanquée» vers le grand large, voire accéder à la célébrité dans le bulletin désopilant du club intitulé *La Mare à Léo* et, bien sûr, participer au repas qui réunit toute la famille après le cours du vendredi soir.

Une équipe de moniteurs diplômés aide les débutants à maîtriser la technique grâce à une répartition en groupes de niveaux où l'on appliquera une pédagogie progressive et sécurisante : explications théoriques au bord du bassin avant tout exercice, et pour les baptêmes : un moniteur par personne. Les confirmés, peuvent accéder aux qualifications supérieures grâce aux nombreuses sorties organisées dans l'année à la fosse de Villeneuve-la-Garenne, dans les carrières belges, sans compter les deux sorties annuelles en mer.

Jean-François, un des anciens, insiste sur l'importance du psychisme dans la pratique de la plongée sous-marine : «*C'est un sport plus mental que physique*», nous confie-t-il. Il faut certes apprendre les lois de la physique mais surtout avoir une parfaite maîtrise de soi. Savoir vider son masque, s'exercer au lâcher-reprise d'embout, connaître le langage des signes : «*je n'ai plus d'air*», «*je suis passé sur réserve*» ou... «*j'ai vu une sirène*».

Il y a aussi le jeune Rémy qui cache derrière son masque un sourire large comme un océan et qui est déjà prêt à passer son brevet d'Etat avec deux ans d'avance... Bonne chance, Rémy, et bravo à toute l'équipe, Yvan, Jean-Jacques, Claude, Marie-Claire, Anne et tous les autres.

Christine Brethé

□ Club Léo Mare, piscine Bertrand Dauvin, 12 rue René Binet (métro Porte de Clignancourt). Tous les vendredis soirs 19 h 30 à 22 h.



Une séance d'entraînement du club de plongée à la piscine Bertrand Dauvin.

Dan Aucante



Dan Aucante

Les quatre chanteurs du groupe dans l'église St-Paul du boulevard Barbès, leur port d'attache. Le prochain concert qu'ils y donneront, entre deux tournées, ce sera le 16 mars.

Elikya Gospel : les chanteurs d'espérance du boulevard Barbès

Elikya, cela signifie *Espérance* en lingala, la plus parlée des quatre langues nationales du Zaïre. Les membres du groupe *Elikya Gospel* sont en effet, à l'exception d'un d'entre eux qui est Antillais, d'origine zaïroise.

Leur port d'attache, c'est l'église Saint-Paul, la paroisse luthérienne du 90 boulevard Barbès. C'est là qu'ils répètent, c'est là que plusieurs fois par an, entre des tournées à travers la France et l'Europe, ils donnent des concerts gratuits, pour les amis et les voisins.

Des enfants aux vieilles dames, tout le monde dansait et tapait des mains

Leur plus récent concert, c'était juste avant Noël, le 21 décembre dernier. L'église, qui n'est pas très grande, était pleine, et au fil du concert l'enthousiasme a grandi, débordé. A la fin les spectateurs, des enfants aux vieilles dames, blancs et noirs mêlés, et même le pasteur avec sa grande barbe blanche, étaient debout, chantaient, dansaient, tapaient dans leurs mains, au rythme des gospels traditionnels interprétés par le groupe Elikya en anglais, en lingala et en français, avec une allégresse évidente. Quand ils chantent *Happy day*, vraiment ils sont heureux, cela se voit, on ne peut pas y résister.

Le prochain concert gratuit, ce sera le 16 mars, pour les cent ans de l'église. Notez-le.

Jean-Claude Dibundu, c'est la voix de basse, et en même temps le président de l'association *Elikya Gospel*. Profession : missionnaire. Il travaille au service de l'Eglise évangélique. Les autres sont électriciens, stagiaire en comptabilité, secrétaire administrative. Il y a Toussaint, ténor et voix leader, avec son sourire qui ne le quitte jamais, Roger qui est lui aussi ténor. Bill, baryton, le moins grand par la taille et celui qui, malgré ses 34 ans, paraît le plus jeune (surtout depuis qu'il a rasé sa moustache), est le directeur musical du groupe. Peggy est la pianiste et Seskain le batteur. Ils habitent le 18e ou des communes de la banlieue voisine.

Le groupe s'est formé en 1990, les quatre chanteurs sont les mêmes qu'au début. Ils chantent dans un style très traditionnel, un peu à la manière du Golden Gate Quartet, avec parfois cependant des effets vocaux typiquement africains. L'équilibre des voix est parfait, tout est impeccablement en

place, et même lorsqu'ils se laissent emporter par le rythme, rien n'est improvisé.

«*Ça nous a pris beaucoup de temps pour constituer un ensemble homogène, raconte Jean-Claude Dibundu. Car nous avons tous un métier et une vie de famille. Nous ne pouvons pas consacrer au chant autant de temps que nous le souhaiterions. Nous répétons tous les samedis et cette régularité exige des sacrifices.*»

«*Mais il ne faut pas croire, dit-il encore, que nous avons commencé à chanter lorsque nous nous sommes réunis il y a six ans.*» Au Zaïre ou aux Antilles, avant de venir en France (et, pour plusieurs d'entre eux, de devenir français), ils faisaient tous partie, depuis leur plus petite enfance, d'une chorale paroissiale. Le chant, c'est depuis toujours leur vie.

«Entre les concerts et la Coupe du monde de foot, nous ne savions plus où nous en étions...»

Ils donnent des concerts dans toute la France. Ils ont chanté à Notre-Dame-de-Paris. «*Nous chantons dans toutes les églises, protestantes ou catholiques, sans sectarisme, et bien sûr dans des grandes salles de concert.*» Ils ont fait deux tournées en Belgique et en préparent une troisième pour ce mois de janvier, ils ont passé trois semaines à chanter en Norvège. «*C'était en été, raconte Bill, et là-bas les jours durant l'été sont très longs, la nuit vient extrêmement tard. En plus c'était l'époque de la Coupe du monde de football, et bien sûr nous voulions regarder les matches à la télé. A la fin, entre les concerts, le foot, le soleil qui ne voulait jamais se coucher, nous ne savions plus où nous en étions, nous ne savions plus jamais quelle heure il était. Nous sommes rentrés sur les genoux.*»

Ils vont repartir bientôt pour l'Allemagne et les Pays-Bas. Ils ont enregistré en octobre leur premier CD. Ce n'est pas aussi vivant qu'en concert, bien sûr, mais tout de même le disque est impeccable, il restitue parfaitement la chaleur des voix...

Devenir professionnels ? Ils ne seraient pas contre. Mais «*l'avenir ne nous appartient pas*», dit Jean-Claude en joignant les mains.

René Molino

□ Pour tout contact et pour commander le disque (100 F) ou la cassette (60 F) : Elikya Gospel, 90 boulevard Barbès, 75018 Paris.

18e

COUPS DE FOURCHETTE

Il suffit de passer le pont (Caulaincourt)

Dans ces *Coups de fourchette*, nous vous proposons une sélection de restaurants, chaque fois dans un quartier différent. Ce mois-ci, **Jacqueline Gamblin** vous présente son choix de trois restaurants. Le quatrième nous est signalé par un de nos lecteurs, **Paul Désalmand** (nous y sommes allés voir, bien entendu).

Si d'aventure vous passez le pont - en aval ou en amont - qui enjambe le «cimetière nord», à deux pas de la place Clichy, vous pouvez tenter une percée dans les restaurants suivants :

Le Djoua de la Butte

Ne vous attardez pas au décor simplissime du *Djoua*, mais goûtez avec délices la semoule roulée à la main qui accompagne légumes, viandes et bouillon du copieux couscous traditionnel servi en toute simplicité par un personnel chaleureux et discret. Environ 120 F pour un repas tout compris.

□ 46, rue Caulaincourt. Tél. 01 42 51 74 96. Tous les jours sauf lundi.

Le Perroquet vert

Dans cette auberge exquise dont le panneau peint de la devanture - œuvre des «Gazelles», de jeunes artistes des Beaux-Arts qui ont transformé il y a deux ans toute la rue Cavallotti en espace muséal - est à admirer la nuit après la fermeture, vous aurez trouvé auparavant un service discret et attentionné. Les meilleurs champignons frais accompagnent les viandes de choix, les poissons ne sont pas noyés dans la sauce, les petits légumes sont goûteux et les desserts légers et exquis. Quant aux vins, la carte offre un choix honorable. Comptez environ 180 F pour un repas, dessert et vin compris.

□ 7, rue Cavallotti. 01 45 22 49 16. Tous les jours sauf samedi midi et dimanche. Parking gratuit.

Wassana (restaurant thaïlandais)

Lumières tamisées, odeur de santal, statues et représentations murales du Bouddha, accueil attentionné de la part du personnel thaïlandais du *Wassana* qui sert avec délicatesse le poisson grillé avec sa peau prédécoupée, les travers de porc caramélisés, les lamelles de bœuf séché et la ronde des différents riz parfumés, mêlés de légumes, crevettes ou omelette, et les sauces épicées ou aigres-douces ainsi que les aromates (basilic, oignons blancs, salades) qui accompagnent les plats arrosés de bière «thai» pour les amateurs. Le plaisir des yeux et des papilles gustatives est ici chiffré à prix très doux.

□ 10, rue Ganneron. Tél. 01 44 70 08 64. Tous les jours sauf dimanche.

De l'autre côté du pont

Un bon rapport qualité-prix dans ce restaurant nommé «De l'autre côté du pont» : le midi, menu à 80 F, avec un choix important de plats originaux et bien cuisinés (dominante du Sud-Ouest). Le patron, Francis Peyrat, un ancien de Flo, est très souriant. On vous apporte la carafe d'eau en même temps que le vin sans que vous ayez besoin de le demander : c'est rare de nos jours, ça vaut un bon point... Le soir, le menu est à 140 F.

□ 8, rue Damrémont. Tél. 01 42 62 02 22. Fermeture dimanche et lundi midi.

Sonia : «Ma vie de travelo à Pigalle...»

Elles (ils ?) font partie du quartier : rue des Martyrs, rue André Antoine, rue Germain Pilon, elles sont encore une quinzaine comme Sonia, pour la plupart pas très jeunes, à attendre les clients.

Rue des Martyrs, rue Houdon, rue Germain Pilon, rue André Antoine : les trois premières filent droit de Pigalle aux Abbesses, la dernière a la forme d'un Z terminé par d'abrupts escaliers... Ces rues furent «chaudes» avant que Pigalle, de paradis du sexe, ne devienne piège à touristes d'autocars ; aujourd'hui encore, tous les jours, quelques rescapées de l'apocalypse y attendent le client. Rescapées ou rescapés ? Celles qui arpentent encore ces rues sont en réalité des hommes, des travestis, des travelos, pour la plupart pas très jeunes, et souvent d'une musculature assez voyante.

Pute, travelo... pourquoi avoir peur des mots ? Sonia, l'une d'elles (d'eux ?), ne les mâche pas et parle

clair : «Je suis originaire d'Algérie, depuis 23 ans en France et j'ai toujours fait la pute depuis mon arrivée, d'abord au bois de Boulogne puis ici».

Pas très grande, un peu ronde, cri-nière blonde, la poitrine avantageuse et la bouche généreuse, la voix douce, tranquille, un peu gouailleuse, elle lance : «Travelo, oui et alors ? J'ai vu que je pouvais gagner ma vie ainsi. Et voilà».

Sonia, qui dans le temps, là-bas, a eu une fille maintenant mariée en Algérie, et qui est plusieurs fois grand-père, retourne en Algérie tous les deux ans. «Je mets le voile, comme ça personne ne voit que je ne suis pas une vraie femme», dit-elle.

Elle ajoute : «J'ai toujours été

homo, c'est comme ça, mais je suis restée un homme. J'ai changé physiquement mais je n'ai pas changé de sexe et quand j'ai fini mon boulot, je m'habille en gars et je rentre chez moi».

«Les amies mortes du sida»

Les clients, Sonia en parle peu : «De toutes sortes, beaucoup d'habitués, probablement tous malades, tous un peu cinglés de vouloir monter avec un trav, mais plutôt sympas, pas de problèmes.» Quant au métier, «plutôt dur maintenant de gagner sa vie. Avant, ça marchait très bien mais ça devient de plus en plus difficile avec le sida». Et Sonia s'assombrit en pensant aussi à ses ravages : «J'ai perdu beaucoup d'amies dans mon

entourage, c'est un peu triste».

Et puis, elle reparle métier et se souvient : «Avant, dans la journée, on était 30, voire 50 prostituées dans le coin, alignées à la file et ça marchait. Maintenant, nous sommes trois dans cette rue, quelques autres dans les rues voisines et... bof... Et puis, il y avait des tas de petits bars où l'on allait manger, se prendre un café entre nous, il n'en reste qu'un seul. Le sida bien sûr, et puis on vieillit et les travelos sont moins à la mode, et enfin, il y a des bordels clandestins à Barbès qui nous font concurrence. De l'abattage à 5 francs la passe !»

«La nuit, y a une faune...»

Sonia qui travaille uniquement de jour - «c'est plus tranquille, la nuit y a une faune» - connaît bien le quartier et y est bien connue mais... «le coin est sympa, ce sont les gens qui ne le sont pas toujours. Certains disent bonjour avec le sourire et ça s'arrête là, d'autres ne disent même pas bonjour. 95 % des habitants, j'en suis sûre, ne nous aiment pas. Ils voudraient pas vivre dans le même immeuble que nous, fréquenter les mêmes bistrots.

«Ils sont souvent venus dans le quartier parce que c'était pas cher, puis Montmartre a pris de la valeur, alors ils prétendent qu'on dépare, qu'on dégrade. Il y en a qui ont lancé une pétition pour nous faire partir. Il y a du racisme : quand on trouvait cinquante travestis dans la rue, tous d'origine franco-française, on ne parlait pas de pétition, mais maintenant qu'il y a des Antillaises, des comme moi qui suis d'origine algérienne...»

Elles connaissent tout le monde

Un peu pessimiste peut-être, Sonia. Pour certains habitants, rue André Antoine ou rue Germain Pilon, les travestis font partie du décor, de l'ambiance.

«Elles connaissent tout le monde, elles sont bien intégrées. Elles sont sympas, elles sourient aux gosses, elles aident les mémés à porter leurs cabas, elles nous signalent les places libres pour garer les voitures, elles sont toujours prêtes à bavarder. Non seulement, elles font partie de la rue mais elles nous apportent la sécurité. Il n'y a pas de cambriolages dans le quartier sauf... quand elles sont en vacances», affirme Christine, une habitante de la rue, enceinte jusqu'aux yeux et ne pouvant sortir de chez elle sans que Sonia ou une de ses copines lui demande si tout va bien, comment ça pousse.

Christine fait-elle partie des 5 % «sympas» et «tolérants», ou sont-ils en réalité bien plus nombreux ?

Marie-Pierre Larrivé

Toute la musique de l'Océan indien rue Hermel

Musique, musiques des îles de l'Océan indien : Maurice, Seychelles, Madagascar, la Réunion. Un magasin de disques s'est ouvert il y a quelques mois rue Hermel, pas très loin de la mairie. C'est le seul à Paris à se spécialiser dans ce type de musiques, diverses, typées d'une île l'autre, métissées à leur image mais plongeant dans les mêmes racines, celles de l'Afrique.

Tenu par Jean-Marie Grondin, un Réunionnais de Paris qui fut pendant dix ans président de l'Association réunionnaise communication et culture (ARCC) dont le siège est au 80, rue de la Chapelle (près du Rond-Point), le magasin de la rue Hermel offre 250 titres au choix, depuis les classiques de la musique des îles jusqu'au Maloya, cette musique des esclaves qui fut

si longtemps interdite car jugée «provocatrice».

250 titres mais bientôt il y en aura le triple et, en 1997, Jean-Marie Grondin entend également organiser des rencontres-dédicaces avec les artistes venus se produire à Paris. «A la Réunion, il existe 350 groupes, pas moins et quand on va à la FNAC, c'est la misère, quelques disques perdus dans le rayon "musiques du monde" ! Quant à la musique de Maurice, n'en parlons pas, elle y est totalement inconnue. Et pourtant...»

Avis donc aux 175.000 Réunionnais de France, aux Mauriciens, aux Malgaches... et à tous les autres.

□ 41, rue Hermel. 01 46 06 98 70. Tous les jours de 10 h à 19 h, dimanche de 10 h à 14 h.



Jean-Marie Grondin présente ici un instrument de musique réunionnais, le **kayam**. Sa boutique est la seule à Paris entièrement consacrée à cette musique.

Une première juridique sur Internet

Deux hommes inculpés pour menaces de mort et insultes racistes contre une artiste montmartroise sur le réseau informatique

Pascale Malaterre est une jeune Montréalaise installée depuis quelque temps à Montmartre. Artiste multimédia, ses créations ont pour support les nouvelles technologies (vidéo, CD-Rom, Internet...). En octobre 1995, elle présentait au Festival du cinéma québécois de Blois une installation vidéo intitulée *La Femme cryptée*. L'œuvre se compose d'un socle, surmonté d'un téléviseur recouvert d'un tchador et diffusant un film porno crypté de Canal+ ; des fagots de bois déposés au pied et un portrait photographique représentant une vieille dame complètent l'installation. Les intentions féministes de Pascale Malaterre sont évidentes. Comme elle l'écrit dans le catalogue du Festival de Blois, «cette installation veut mettre en parallèle le port du voile imposé aux femmes musulmanes par une «inquisition» intégriste qui punit les réfractaires comme au Moyen-Âge, avec le dévoilement extrême et obligé des Occidentales, leur dialogue constant avec la pornographie et le bannissement, dans nos images médiatiques, des femmes atteintes de vieillissement.»

Quelques mois plus tard, en mars 1996, *Synesthésie*, une revue d'art diffusée sur Internet, publia un article sur *La Femme cryptée*. Dans les jours qui suivaient, Anne-

Marie Morice, rédactrice en chef de *Synesthésie*, découvrit un court texte anonyme dans sa boîte aux lettres électronique : «Alors, gros cochon, on se planque derrière une couverture artistique pour filmer des vieilles. Lorsque l'ordre moral universel naturel et chrétien aura repris le dessus les soldats de Dieu viendront laver l'affront ! Toi et tes amis démocrates enjuivés n'en avez plus pour très longtemps. Pense à ta petite famille, ordure, et sache que nous aussi on sait répandre le vice.»

Alerté, Pierre Bongiovanni, directeur du Centre international de création vidéo (CICV) qui héberge sur son site Internet *Synesthésie* et une autre œuvre de Pascale Malaterre, *Ex-Voto*, décide de porter plainte. Les policiers, constatant que ce courrier électronique a été posté de l'Université Lyon II, trouvent rapidement les coupables : deux étudiants de l'Institut d'études politiques de Lyon qui, utilisant la boîte à lettres électronique d'un ami, auraient également expédié un message de félicitations sur le site du Front National. Ils viennent d'être mis en examen pour «menaces et injures à caractère raciste». C'est une première en France concernant l'utilisation d'Internet.

Sylvain Garel

PORTRAIT

Dans son atelier, ancien entrepôt SNCF, Regazzoni utilise pour ses sculptures des matériaux ferroviaires réformés.



Un peintre «ferroviaire» dans les hangars de la rue Pajol

Voilà déjà plusieurs mois qu'au 22 ter de la rue Pajol, Carlos Regazzoni, «peintre ferroviaire» argentin, déploie une créativité et une énergie qui ont contribué à redonner vie à cette partie du quartier de la Chapelle. Dans un de ces anciens entrepôts de la SNCF, animés jadis d'une valse nocturne de camions, espaces aujourd'hui désaffectés et où la Ville de Paris veut créer une «ZAC» (selon le jargon administratif) très contestée par les habitants, Carlos a fait émerger un immense atelier d'artiste.

Avec son chalumeau, il y crée des œuvres pleines de mouvement et de lumière : l'inspiration et les matériaux partent des chemins de fer pour déboucher sur une jungle d'animaux, de personnages et de formes où l'espace se trouve réinventé. Les toiles évoquent plus directement les paysages ferroviaires, avec une intensité et des couleurs qui renvoient aux sensations. Le travail est généreux, foisonnant, à l'image de son créateur.

Les enfants de l'école primaire de la rue de l'Évangile sont allés, il y a quelques semaines, admirer ses toiles et ses sculptures exposées à la gare de l'Est. À la suite l'artiste a invité les enfants à venir le voir travailler, autour d'un chocolat chaud, dans son atelier de la rue Pajol. Ils sont repartis dans leur école avec une sculpture que l'artiste a spécialement créée pour eux : un petit «pétrosaure». Le pétrosaure est à l'art ferroviaire ce que le dinosaure est à la préhistoire : l'expression concentrée d'un monde, le symbole d'une aire de vie et de mouvement.

Originaire de Patagonie, Carlos Regazzoni y retourne régulièrement (il y était encore en décembre). Il y démonte et transforme les anciennes installations pétrolières de la firme Total pour ériger, en plein désert, un gigan-

tesque «pétrosaure». A Buenos-Aires, il travaille à côté des voies ferrées dans un atelier semblable à celui de la rue Pajol.

Carlos Regazzoni a toujours reçu les habitants de la Chapelle avec une grande générosité, et convie les lecteurs à s'y rendre pour voyager parmi ses tableaux et ses sculptures.

Et l'interface qu'il a ainsi créée entre la tranchée des voies ferrées et le quartier, participant à une meilleure intégration de ce qui fait le paysage urbain dans lequel nous vivons, nous a donné une idée pour ce qui pourrait constituer une nouvelle alternative à la ZAC Pajol : pourquoi ne pas favoriser l'installation dans ces entrepôts d'ateliers d'artistes, auxquels pourraient être associés des espaces verts aménagés susceptibles également de recevoir des expositions ? Les besoins du quartier sont nombreux, mais cette expérience montre le parti que l'on pourrait tirer de l'inscription d'espaces culturels de qualité, avec de larges ouvertures sur les habitants et les écoles.

Laurence Zigliara, Michel Joubert



Carlos Regazzoni : inventeur du «pétrosaure»

Trois artistes au rez-de-chaussée de la Fabrique

La Fabrique, 15 rue de la Chapelle, c'est une ancienne usine dont les quatre étages sont utilisés par des associations culturelles. C'est un lieu très vivant ; on y croise, dans les escaliers, un va-et-vient d'enfants venus participer à des stages de théâtre, de musique ou de dessin, de jeunes venus répéter du rock, de peintres, de créateurs divers qui s'y partagent des ateliers.

Au rez-de-chaussée de la Fabrique, de la deuxième semaine de janvier à fin janvier, trois artistes présentent leurs œuvres : d'abord les grandes compositions, au crayon selon une technique assez particulière, de Meryem Ben Mehel, artiste habitant à la Goutte d'Or. Marischa Bell, qui est l'auteur des céramiques du square Léon, expose pour sa part des tableaux réalisés en amalgamant plaques d'ardoises, ciments colorés et traces de peinture. Antoine Bell présente de grands tableaux rythmés sur le thème des «Toits».

Ce lieu du rez-de-chaussée va être aménagé pour servir à la fois de salle d'exposition et de salle de spectacle, où est envisagé, en février, le lancement d'une sorte de «cabaret-théâtre» associatif.

Pour célébrer la fin de l'esclavage

Dans l'espace-galerie de l'Association réunionnaise Communication et culture (ARCC), on peut voir jusqu'à la fin de janvier un ensemble de panneaux réalisés par Prosper Eve sous le titre *Les sentiers de l'esclavage*. Inaugurée le 20 décembre, pour l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage à la Réunion, c'est une exposition à la fois didactique et expressive. On peut également voir un ensemble de photographies de Thierry Hoarau, «*Blan si nwar / Nwar si blan*». (80, rue de la Chapelle, salle d'expo en sous-sol. 01 42 05 15 05.)

Benoît Schwartz, conteur

«Depuis sept siècles, les griots d'Afrique de l'Ouest transmettent de bouche à oreille une mémoire gonflée de contes et légendes qu'ils enrichissent à chaque génération. A leur contact j'ai ressenti le même désir», explique Benoît Schwartz. Mais comme il est aussi un comédien nourri de culture française, ce qu'il tente, dans son spectacle de contes intitulé *Les Vocations*, c'est une synthèse mêlant Baudelaire à l'Afrique. On pourra le voir à la Halle-St-Pierre les 23, 29 janvier à 20 h 30 et le 27 janvier à 14 h 30 (séance d'après-midi destinée aux enfants). (2, rue Ronsard. 01 42 58 72 89.)

Jean-Rémi Guedon, jazzman

Dans le cadre de l'exposition *Passeurs de lumière, la peinture sous verre*, qui est prolongée jusqu'au 18 février, la Halle-St-Pierre propose le 30 janvier à 20 h un **parcours musique-expo** au cours duquel Jean-Pierre Guedon, musicien de jazz, présentera sa création *Des fugues, giges et partitas de Jean-Sébastien Bach aux Vents dans les cordes*. (2, rue Ronsard. Entrée 90 F, 50 F pour les étudiants. 01 42 58 72 89.)

Bernard Bajard, peintre

Une nouvelle exposition à partir du mardi 7 janvier et jusqu'au 2 février à la galerie *La Fleur d'Or*, 4 rue Androuet (sur la Butte Montmartre) : les peintures, dessins, pastels et gravures de Bernard Bajard. Titre de l'ensemble : «Parcours». (Tous les jours sauf lundi de 11 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30. Dimanche de 16 h à 19 h 30.)

Un quatuor de saxophones

Quatuor Anatole : du jazz à la musique latino en passant par d'autres ambiances, ce quatuor de saxophones offre les saveurs et sonorités inattendues de sa musique le mardi 14 janvier à 20 h au **Conservatoire de musique du 18e**, 29 rue Baudelique. Entrée libre.

Coups de cœur, c'est le bon plan, la botique sympa, le lieu à découvrir. Chaque mois (ou presque), des membres de l'équipe du *18^e du mois* vous font partager leurs découvertes. Ce mois-ci, **Christian Adnin** et **Marie-Pierre Larrivé**. Cette rubrique n'a aucun caractère publicitaire : nous ne touchons pas un sou pour les notices qui y figurent.

Very happy hours

Toutes les pressions et tous les jus de fruits à 10 francs, café à 5 francs, que ce soit au bar ou en salle, et ce de 16 h à 21 h... C'est où, c'est où ? Au 12 rue Durantin, l'Autre Bar est un endroit feutré, sobre et discret où l'on ne vient pas pour se montrer (il n'y a pas de terrasse). Car, bien qu'à deux pas des Abbesses, ici la jeune clientèle ne se la joue pas. Elle joue : fléchettes, jungle speed, belote, échecs avec tournois mensuels et même foot (à la télé seulement). Et on est si bien qu'on a tôt fait de passer le cap des 21 h. Mais pas de panique ! Jus de fruits et demis s'échelonnent alors entre 15 et 18 F. Un bar sympa qui a tout compris à la crise.

C.A.

□ L'Autre Bar, 12 rue Durantin. 01 42 59 01 17. De 16 h à 2 h. Fermé le lundi.

Le Palais de la Bière

Au 64 rue du Mont Cenis existe une petite boutique où sont référencées quelques 400 bières en provenance du monde entier. Mais ce n'est pas tout. On trouve également autour de la bière sous-bocks, verrerie, coffrets cadeaux, livres, magazines, eau de vie de bière, confitures à la bière, bière d'agriculture biologique... Mais aussi grand choix de whisky, whiskey, bourbon, cidres et... eaux minérales de toute l'Europe occidentale. Accessoires et ingrédients sont disponibles pour fabriquer soi-même sa propre bière ! Décidément, caverne d'Alibaba ou taverne d'Elabibine ?

C.A.

□ Le Palais de la Bière, 64 rue du Mont-Cenis. Tél. 01 42 51 64 64. Catalogue mensuel sur demande.

L'Etourdi, un nouveau bouquiniste rue d'Orsel

Des tapis colorés au sol, un canapé pour bouquiner à l'aise et en rayonnages 7 000 livres au choix, d'occasion exclusivement : entrez à l'Etourdi (référence-hommage à la pièce de Molière), la librairie ouverte en octobre dernier au 55, rue d'Orsel, pas très loin des Abbesses. Jérôme et Adjila Greiner sont à votre disposition tous les jours, dimanche compris, de 10 h du matin à minuit !

Chez eux, on chine. On trouve aussi bien des livres encore disponibles en librairies (mais 45 % moins chers) que des livres épuisés, en poche, en grand format, en fascicules brochés, cartonnés, en éditions reliées - à tous les prix, depuis quelques francs jusqu'à une édition originale de *Finnegans Wake* de Joyce estimée 5 000 francs.

Romans, essais, livres d'histoire, d'économie, de politique, de cinéma, de photos, ésotérisme et religions, livres d'enfants... il y a de tout et si vous ne trouvez pas votre bonheur, Jérôme et Adjila recherchent gratuitement le livre que vous convoitez.

M.P.L.

□ L'Etourdi, 55 rue d'Orsel. 01 42 55 52 72. Tous les jours de 10 h à 24 h.

Des robes de rêve «sur la terre comme au ciel»

Dépêchez-vous de vous marier pour pouvoir porter une des robes dessinées par Zélia rue d'Orsel.

Déjà mariée ? Dommage ! Pour celles qui ne le sont pas encore mais qui y pensent très fort, il existe, au 47 ter, rue d'Orsel, une boutique pas comme les autres, «la» boutique de rêve pour celles qui ne veulent pas d'une banale robe de mariée si froufrouante soit-elle - blanc virginal de rigueur, crinoline et flots de tulle, fleurs d'oranger en prime - mais qui désirent quand même une robe, une vraie, pour être la plus belle pour aller se marier. Cette boutique, c'est «Sur la terre comme au ciel».

Robes de fées, robes de fête : chez Zélia, les mariées retrouvent les couleurs de la vie, une débauche de couleurs dont le blanc traditionnel n'est pas banni mais se rehausse de touches de rouge, de bleu, de vert. Le blanc joue parfois encore les dominantes ou souvent, au contraire, il n'est plus que simple rappel, couleur comme les autres. Il devient crème, mettant en valeur les imprimés à fleurs, les motifs à pois, les rayures, les petits carreaux, les écossais, les ramages...

Satin, damas ou velours mais aussi lin, coton, toile de jouy ou simple torchon : les tissus eux aussi innovent complètement. Corsets de bergères à la Fragonard et retroussis très XVIII^e, ou alors clin d'oeil vers les Mille et une nuits, rappels des costumes régionaux : les coupes osent également tous les délires avec cependant une constante, être confortables et vous laisser totalement à l'aise pour danser.

Robes exotiques, robes précieuses, champêtres, balnéaires, frileuses et douillettes pour les mariages d'hiver, ou largement décolletées pour les épousailles de plein été : chaque modèle est unique mais on en trouvera toujours un qui s'applique à la noce au château, la fête à la campagne... Et si on ne trouve pas son bonheur en boutique, Zélia crée aussi des robes personnalisées, à la demande, à la commande, elle peut parer également le jeune marié et les petites demoiselles d'honneur.

Un début dans les costumes de cinéma

Zélia, 32 ans, a ouvert boutique il y a trois ans à peine mais elle y réalise une passion de toujours. «J'avais 10 ans, je voulais être une princesse et je créais des robes de princesse. Mon logo "Sur la terre comme au ciel", je l'ai inventé à 11 ans. Mais je suis une pure autodidacte, sans formation, sans passage par une école. D'ailleurs, moi qui suis super rapide - un quart d'heure pour couper une robe, une journée pour la réaliser entièrement - je fais tout au feeling, me fiant à mon seul œil.», dit-elle.

Le bac en poche, elle a quitté son village natal de Picardie pour Paris et l'aventure, décidée «non pas à gagner servilement ma vie, ce qui est glauque, mais à réaliser ma passion et prouver que les fées, les princesses existent dans la vie réelle autant que le chômage ou la drogue». Loin du milieu des cou-

turiers, elle a travaillé dans le spectacle, habillant les artistes du Palace, créant les costumes du film d'Eric Rochant *Un monde sans pitié*, ceux d'un opéra-rock tiré des *Précieuses ridicules*, mais, lance-t-elle, «je n'ai pas supporté d'être intermittente du spectacle avec des mois à attendre le travail dans l'angoisse, et pendant ce temps être payée à ne rien faire, à m'ennuyer. Alors, j'ai fait retour vers mon envie de créer des robes oniriques, ludiques et j'ai trouvé le créneau : quand donc peut-on porter une robe de fée et accepter d'être sous tous les regards sans en installer ? le jour de son mariage. Donc !»

Mais qui sont donc les clientes de Zélia ? «Des jeunes femmes de 25 à 35 ans, ayant des jobs, vivant souvent déjà avec leur copain, ayant parfois des enfants. Des filles venant de partout - 60 % d'étrangères venant même des Etats-Unis ou du Japon,



Noël Monier

Zélia : ses robes de mariée non conformistes commencent à être imitées à travers le monde.

ouvertes sur le monde, la mixité des cultures, avec des références littéraires ou surtout cinéma. Très peu de "petites jeunes filles" et certainement pas ces mariées des grandes familles catholiques ou juives

qui organisent un grand splash... Quand je vends une robe et surtout quand j'en crée une spécialement, j'interroge longuement ma cliente pour savoir ce qu'elle veut mais aussi la guider et lui offrir quelque chose qui lui convient. J'exige qu'elle vienne seule, sans la famille, la smala car je crée pour elle, elle seule et pas pour belle-maman».

Cinquante idées par jour, deux cents robes par an (9.000 à 15.000 F), pas de dettes, ne devant rien aux banques, indépendante et désirant le rester - «je ne pourrais pas me faire acheter, être salariée d'une boîte, intégrée au biseness» - Zélia vit bien, leader reconnu dans la profession où elle a «redoré le blason d'un créneau souvent considéré comme nul et ringard», remarquée par la presse, voyageant à travers le monde pour présenter ses créations, déjà copiée ! «J'ai un mari que j'aime, beau gosse en plus (l'acteur Laurent Le Doyen), deux beaux enfants, une petite fille de sept ans et un petit garçon de quelques mois, je travaille jour et nuit mais je m'amuse. Je gagne de l'argent, tout va bien, on ne va pas pleurer», rigole-t-elle.

Déjà mariée ? dommage pour vous !

M.P. L.

18^e

HISTOIRE

C'était une des plus célèbres de France

La manufacture de porcelaine de Clignancourt, née sous Louis XV, morte sous Bonaparte

La mode s'en mêlant, à la fin du XVIII^e siècle les plus hauts personnages de la Cour de France voulurent avoir leur fabrique de porcelaine. Le roi Louis XV, en 1860, avait décrété «Manufacture royale» celle de Sèvres. Son petit-fils le comte d'Artois, futur Charles X, s'intéressa à l'ancienne manufacture royale de Limoges, située dans son apanage et qui avait été fondée en 1737 ; elle devint en 1773 la «Manufacture du comte d'Artois». Ce prince protégea également une manufacture parisienne située dans le faubourg Saint-Denis. Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI, patronnait de son côté une fabrique située rue Thiroux, aujourd'hui rue Caumartin. Le duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, accordera à son tour son patronage à une manufacture située rue de Bondy, aujourd'hui rue René Boulanger dans le 10^e arrondissement.

Quant au comte de Provence, celui qu'on nommait «Monsieur» car il était le premier frère du roi Louis XVI (il sera plus tard le roi Louis XVIII), il s'intéressa à la manufacture de Clignancourt.

Celle-ci avait été fondée en 1771 par Pierre Desruelle, architecte, dans une propriété située sur le versant nord de Montmartre et achetée à sa belle-mère. Cette propriété, nous dit l'acte de vente, «consistait en plusieurs corps de bâtiments, cour bourgeoise et cour de fermier, jardin contigu aux dits lieux clos de murs, plusieurs bergeries et logement du berger, le tout contenant deux arpents ou environ».

Ces bâtiments existèrent pratiquement intacts jusqu'en 1912. Ils se trouvaient à l'emplacement des actuels n° 53 et suivants de la rue du Mont-Cenis. A cette propriété, Pierre Desruelle ajouta la maison et la tourelle situés à l'actuel 101, rue Marcadet, qui furent incorporés à la manufacture. Ces bâtiments, que nous pouvons encore voir, abritent aujourd'hui un restaurant. La tourelle était vraisemblablement un ancien colombier. Elle a pu abriter par la suite un moulin à broyer le silex utilisé par la manufacture.

La concurrence redoutable de la manufacture de Sèvres

Bien dirigée et bien gérée, la manufacture faisait des bénéfices. Les clients étaient nombreux et les pièces se vendaient bien. Desruelle avait d'ailleurs ouvert, à l'angle de la rue des Petits-Champs et de la rue Chabanaise, une boutique tenue par sa femme. Il s'était spécialisé dans les services de table, sans toutefois négliger les pièces plus importantes, tels les deux bénitiers supportés par des consoles et surmontés de groupes d'anges qui, jusqu'à la Révolution, décoraient l'église Saint-Pierre de Montmartre.

Un des plus grands succès de la manufacture fut sans nul doute les extraordinaires pièces au décor bistre ou camaïeu dues au talent du peintre viennois Lamprecht durant son séjour à Clignancourt en 1783.

C'est en octobre 1775 que Monsieur, comte de Provence, accorda sa protection à la manufacture de Clignancourt. Nous dirions aujourd'hui qu'il la «sponsorisait», ce qui était pour l'entreprise symbole de qualité mais aussi une excellente publicité. Par ailleurs, cette protection avait l'énorme avantage de faciliter le règlement des éventuels problèmes administratifs ou financiers.

«Sponsorisée» par Monsieur, frère de Louis XVI et futur Louis XVIII, la manufacture de Clignancourt fit de très bonnes affaires... jusqu'à la Révolution.



Ces deux magnifiques vases Médicis (ci-dessus), ornés en camaïeu bistre de scènes d'auberge et de scènes d'enfants, sortis vers 1785 de la manufacture de Clignancourt, se trouvent au Musée de Montmartre.

Cette fontaine avec son réchaud, fabriquée à Clignancourt en 1780, décorée dans le style chinois (fort prisé à l'époque, la Chine étant la patrie d'origine de la porcelaine), se trouve au musée Ariana de Genève.



Désormais, l'entreprise porta le nom de «Manufacture de Monsieur» ou «Fabrique de Monsieur». En remerciement, Desruelle marqua ses pièces d'un M couronné, ou des initiales entrelacées LSX, Louis Stanislas Xavier, prénoms du comte de Provence.

En 1776, Desruelle réalisa un service spécial destiné au château de Brunoy, résidence de Monsieur. Ce service devait être utilisé lors de la réception du roi Louis XVI et de Marie-Antoinette. Les pièces étaient marquées d'un B pour Brunoy, ou peut-être en l'honneur de l'auguste maison de Bourbon.

Mais la protection du prince n'était pas suffisante face à la puissance que représentait la Manufacture royale de Sèvres qui entendait bien imposer certaines règles. C'est ainsi qu'en 1784 un édit stipula que seule Sèvres pourrait utiliser l'or sur ses porcelaines, ce qui réduisait les autres manufactures à ne se servir que de bleu et de blanc.

Pourtant la manufacture de Clignancourt restait active. De 80 ouvriers en 1780, elle en occupait 94 en 1787.

Desruelle, homme de son temps, cherchait sans cesse à améliorer sa production. C'est ainsi qu'un jour il décida de modifier ses fours afin d'y brûler de la houille, produit tout nouveau, au lieu du bois traditionnellement utilisé.

Clignancourt, qui produisait la vaisselle courante mais aussi des pièces de prestige, s'était imposé sur le marché. Une publicité parue en 1775 dans le *Mercure de France* signale que «la porcelaine de cette manufacture est singulièrement recommandée par sa solidité, pour le blanc du biscuit et pour sa couverte».

Hélas ! La Révolution ne devait pas l'épargner, bien que Desruelle ait accepté diverses

Le secret de la porcelaine dure

En 1709 à Aue, petite ville de Saxe près de Meissen, un certain Johann Schnorr, maître de forges, profitant du soleil, avait poussé sa promenade plus loin que d'habitude. Son regard fut attiré par une sorte de terre blanche qu'il n'avait jamais remarquée jusqu'alors. Intrigué, il descendit de cheval, en prit une poignée qu'il broya dans sa main, et il eut une idée : cette terre, une fois concassée et réduite en poussière, pourrait très bien être mélangée à l'amidon et permettre de poudrer les perruques selon la mode d'alors. L'amidon était cher et voilà l'occasion de faire des économies !

A peine jaillie, l'idée fut mise en œuvre et notre maître de forges lança son produit qui connut rapidement le succès. Mais un client, nommé Böttger, avait remarqué le poids inhabituel de sa perruque : la nouvelle poudre était bien plus lourde que l'amidon.

Chimiste réputé, au service de l'électeur de Saxe Auguste II le Fort, Johann-Freidrich Böttger cherchait, jusqu'ici sans succès, le secret de la porcelaine. Bien vite il identifia la poudre blanche : c'était du kaolin, ce kaolin que depuis des années les Européens cherchaient en vain pour fabriquer les fameuses porcelaines dures qu'ils étaient obligés d'importer à grands frais de Chine ou du Japon.

Dès l'année suivante on créa à Dresde une première fabrique, bientôt transférée au château d'Albrechtsburg à Meissen, forteresse au pont-levis toujours levé, où les ouvriers devaient garder le silence le plus absolu sur les méthodes de fabrication. Les porcelaines de Meissen devinrent célèbres.

Mais le secret ne fut pas gardé et la porcelaine prit son essor dans toute l'Europe. L'on vit des fabriques éclore à Venise, à Berlin, à Strasbourg, à Vincennes (celle-ci allait donner naissance à la manufacture de Sèvres). En 1768 on découvrit du kaolin à Saint-Yrieix en Limousin, ce qui allait donner un grand essor aux porcelaines de Limoges...



Quelques-unes des marques de fabrique utilisées par la manufacture de Clignancourt. Successivement : un moulin de Montmartre, puis les initiales LSX (Louis Stanislas Xavier, prénoms du comte de Provence), le D de Desruelle (nom du patron de l'entreprise) sous une couronne indiquant la protection du prince, le M qui signifiait «Monsieur», également surmonté d'une couronne, le B rappelant le château de Brunoy, puis, durant la Révolution, le nom de Moitte (le successeur de Desruelle), et à nouveau le moulin de Montmartre...

(Suite de la page 19)

charges politiques, notamment celle de procureur de la Commune de Paris en 1790, puis d'officier de la municipalité en 1791. L'absence de commandes rendait difficile la survie de l'entreprise. Aussi, en octobre 1791, Desruelle se vit dans l'obligation de la mettre en vente. L'acquéreur, pour la somme de 72 000 livres, fut son propre gendre, Alexandre Moitte, peintre de genre, lithographe et portraitiste, qui d'ailleurs avait travaillé pour la manufacture. Le nouveau propriétaire tenta avec beaucoup d'énergie de redresser la situation. Pour marquer le changement, il signa ses pièces d'un M surmonté du mot Clignancourt.

Mais ses efforts restèrent vains. Sept ans plus tard il fut dans l'obligation de se séparer de sa manufacture. Adjugée le 5 fructidor an VIII, pour la somme de 15 000 francs, à Pierre-Marie Caillois, habitant 331, rue de Clichy, elle fut à nouveau mise aux enchères le 12 floréal an XII (1804, Bonaparte étant Premier Consul). Pour 12 000 F, un certain Robit, demeurant 6, rue du Bouloi, acquit les bâtiments. La manufacture ne devait plus jamais rouvrir ses portes.

Aujourd'hui les porcelaines de Clignancourt sont très rares. Le Musée de Montmartre en possède un bel ensemble, don en particulier de M. Victor Perrot qui fut président de la Société d'histoire et d'archéologie Le Vieux Montmartre. Il faut se hâter d'aller les découvrir, c'est un patrimoine inestimable de notre Butte. En même temps vous découvrirez ce merveilleux musée de la rue Cortot.

Le Musée de la céramique de Sèvres possède aussi des pièces de Clignancourt (qui malheureusement ne sont pas habituellement exposées), et le musée Ariana de Genève également.

Certaines pièces, en particulier les décors en grisaille, ont été rééditées par L'Ancienne Manu-



facture Royale. Il est possible de les découvrir au magasin d'exposition de la société Bernardaud, 11 rue Royale, 75008 Paris.

Terminons par ces quelques vers rédigés par le comte de Provence lui-même :
«Fragiles ornements de la nature humaine,
Vous êtes à mes yeux l'image de la Cour :
La faveur, le crédit, la constance et l'amour
Sont des vases de porcelaine !...»

Michel-Bernard Cartron

● Montmartrois depuis plus de 25 ans, Michel-Bernard Cartron est publicitaire de profession. Passionné d'histoire, il s'est spécialisé dans l'étude du XIXe siècle, en particulier la période de la Restauration. Il a récemment publié une biographie consacrée au duc d'Angoulême sous le titre *Louis XIX, roi sans couronne*. (Editions C. & T., 22 rue Didot, 75014 Paris.)

Si vous voulez être sûr(e) de ne pas manquer un seul numéro du 18e du mois, abonnez-vous !

- ☐ Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- ☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F + 370 F cotisation de soutien)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris

■ demandez le programme ■ demandez le programme ■

Au Théâtre des Abbesses

Giovanna Marini chante Pasolini

"Départs" (20 ans après la mort de Pier Paolo Pasolini).

Giovanna Marini est célèbre en Italie pour ses interprétations de vieux chants traditionnels - dans des harmonisations qui souvent rappellent les anciennes polyphonies sardes ou corses - autant que pour sa profonde connaissance de la musique classique, et pour son tempérament volcanique.

En 1958, engagée pour un récital de guitare classique lors d'«une de ces fêtes de l'intelligentsia romaine où il y a beaucoup de fête et peu d'intelligence», elle est interpellée par un jeune homme : «Laisse tomber Bach et chante-nous une chanson...». Le jeune homme se met à chanter des airs de son Frioul natal, elle enchaîne avec des chansons calabraises de son grand-père. Ainsi elle fait la connaissance de Pasolini, poète, cinéaste, militant, homosexuel. Leur amitié durera jusqu'à sa mort à lui.

Giovanna Marini a mis en musique et enregistré beaucoup de poèmes de Pasolini, dans un style qui évoque parfois les madrigaux italiens de la fin du XVIe siècle, ceux de Monteverdi et plus encore ceux de Gesualdo, le prince meurtrier. C'est le cas, dans un de ses derniers disques, de la chanson *Le jour de ma mort*, où Pasolini, en dialecte du Frioul, écrivait : «Dans une ville, Trieste ou Udine, / le long d'une avenue de tilleuls, / au printemps, quand changent / de couleur les feuilles, / je tomberai mort / sous le soleil ardent, / blond et haut...» Mais la dernière chanson du même disque, sur un texte de Giovanna Marini elle-même, évoquait ce que fut réellement la mort de Pasolini, salement assassiné une nuit de 1975 sur une plage à Ostie : «La pluie la boue la voiture pour fuir, / seul et mourant là-bas près de la mer...»

Au Théâtre des Abbesses, Giovanna Marini présente, en création mondiale,

Les habitants du 18e pourront également rencontrer Giovanna Marini dimanche 26 janvier à 17 h 30 précises, à la Halle-St-Pierre, 2 rue Ron-sard, où elle animera une soirée des *Parvis poétiques*.



Giovanna Marini

le, un spectacle entièrement nouveau en hommage à Pasolini. La rage, la splendeur de la musique, l'émotion seront sans doute au rendez-vous. R. M.

□ Du 21 janvier au 1er février. 31, rue des Abbesses. Location 01 42 74 22 77.

Au Montmartre-Galabru

Bilbô et ses téléphones magiques

Pour enfants de 1 à 12 ans.

Musique et chansons, acrobaties, mime et marionnettes animées, tours de magie... rires et sourires : Gilles Dathis présente «*Bilbô et ses téléphones magiques*», un spectacle pour enfants (1 à 12 ans) plein de surprises. C'est l'histoire d'un clown de bureau très occupé à téléphoner sans cesse quand voici que tous les objets prennent vie, se transforment, cabriolent, grossissent et occupent tout l'espace jusqu'à ce que le clown, transformé lui-même en téléphone géant, disparaisse joyeusement vers le pays des objets vivants.

Transformiste surréaliste, seul en scène avec deux manipulateurs en coulisse, Gilles Dathis fait rire et rêver les petits et même les grands. M.P. L.

□ Jusqu'au 21 avril. 4 rue de l'Armée d'Orient. Mercredis et samedis (tous les jours en congés scolaires, sauf dimanche) à 15 h 30. Sur réservation jeudi à 10 h.

Et aussi

■ **C'est pour la vie**, de J. Bœsch, à l'*Alambic*, du 2 janvier au 16 février. (01 42 23 07 66.)

■ **Equus**, de Peter Schaffer, par la Compagnie Patrick Bugeïa, à l'*Atalante*, du 8 janvier au 10 février. (01 46 06 11 90)

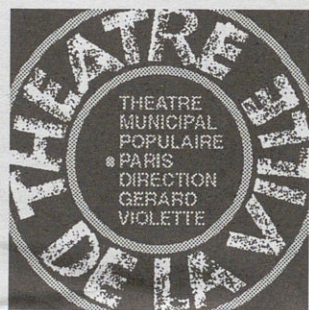
■ **Danse au Dix-Huit Théâtre** les 9, 10, 11 janvier, les 16, 17, 18 et les 28, 29, 30, 31 janvier et 1er février. (01 42 26 47 47)

■ **Les Vies antérieures**, de Guy Shelley, à l'*Espace Acteur*, du 7 au 18 janvier. (01 42 62 35 00)

■ **La prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France**, théâtre-danse sur le poème de Blaise Cendrars, au *Lavoir moderne parisien*, du 20 janvier au 14 février. (01 42 52 09 14)

■ **Le bel indifférent et Le fantôme de Marseille**, de Jean Cocteau, au *Tremplin Théâtre*, du 15 janvier au 2 février. (01 42 54 91 00)

■ **Les Gospel Voices** au *Trianon* les 31 janvier et 1er février. (01 42 52 21 25)



THEATRE DE LA VILLE LES ABBESSES

31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

un théâtre neuf a Montmartre

danse

6 ET 7 JANVIER 20H30 • 11 ET 12 JANVIER 17H

CLAUDE BRUMACHON BOHEMES FEMMES

création pour 4 danseuses

9, 10 ET 11 JANVIER 20H30 • 12 JANVIER 15H

CLAUDE BRUMACHON BOHEMES HOMMES

création pour 4 danseurs

DU 14 AU 18 JANVIER 20H30

CHARLES CRÉ-ANGE SQUARES

création pour 4 danseurs et 1 comédien

chanson

DU 21 JANVIER AU 1er FÉVRIER 20H30

GIOVANNA MARINI DÉPARTS

20 ans après la mort de Pier Paolo Pasolini

création

LOC. 01 42 74 22 77 2 PL. DU CHATELET PARIS 4^E • 31 RUE DES ABBESSES PARIS 18 (A PARTIR DU 4 NOV.)

Les principaux articles parus dans *Le 18e du mois*

Entre parenthèses, les numéros dans lesquels sont parus des articles sur le sujet indiqué.

Urbanisme,

construction



N° 1

• **Montmartre** : Le plan de sauvegarde (n° 1, 5). Permis de construire contestés : le théâtre des Abbesses et son parking, Lepic, Orchamp (2, 15, 17, 22, 23). Les carrières souterraines (15, 16).

• **Goutte d'Or** : La rénovation du secteur Château-Rouge (5, 20, 21). Rénovation de la Goutte d'Or sud (18, 19). Aménagement du square Léon (12, 17). La démolition de la BNP Barbès (13, 21). Secteur Emile Duployé (23). Plan de circulation à la Goutte d'Or (24).

• **Quartier Amiraux-Simplon** (23, 24).

• **La Chapelle** : La ZAC Pajol (2, 5, 10, 14, 15). La rue Riquet ne sera pas élargie (5, 13).

• **Grandes Carrières** : La ZAC Moskova (3, 10, 15, 16, 18, 20, 23). L'hôpital Bretonneau (5, 20, 22). Une association avenue de Clichy (15). Le secteur des Deux Nêthes (23). Réhabilitation de la Cité Montmartre (24).

Transports et circulation

Travaux au métro Barbès (6). La Petite Ceinture (7). Le Montmartrobus (15). Manifestation

contre la circulation des cars à Montmartre (18). Une consultation des habitants (23).

La vie dans les quartiers

• **Montmartre** : Les vendanges (1, 11, 22, 23). Rififi chez les portraitistes place du Tertre (9). Le jardin sauvage St-Vincent (9). Le cimetière St-Vincent (13). Le Marché St-Pierre (14). Les Abbesses en pleine mutation (20). Le Centre d'animation des Abbesses (21). Une visite guidée à Montmartre (21). • **Goutte d'Or** : Les marabouts de la Goutte d'Or (17). Le Centre du Volontariat (24). La mosquée Polonceau (18, 24). Des cours d'alphabétisation (20). • **La Chapelle** : Grève des loyers cité Charles Hermite (1). Un interprète à la poste (4). La poste Marx Dormoy (6, 16). Au

marché de l'Olive (12). Le Nouvel An chinois rue de Torcy (15, 16). Le temple hindou de la rue Philippe de Girard (22). Histoire d'amante dans une tour (24).

• **Clignancourt** : La rue André Del Sarte (5). La rue du Poteau (10). Contre la hausse des loyers à la cité «Montmartre aux artistes» (14). Repas de quartier rue André Del Sarte (16, 19).

• **Clichy** : Promenade au cimetière Montmartre (3, 22).

• **Grandes Carrières** : Le Centre social Belliard (15). Mise en vente des logements de l'ensemble Vauvenargues (19).

• **Les religions** dans le 18e (dossier, n° 4).

Problèmes scolaires, enfants

• Les parents d'élèves ont gagné à la Goutte d'Or (1). Dossier écoles : à la Chapelle ; la maternelle à 2 ans ; etc. (2). Parents d'élèves à la Goutte d'Or et à l'Evangile (4). La maternelle Gustave Rouanet (5). Pour un plan d'urgence scolaire (10). Le collège Villey (10). Le lycée

hôtelier Belliard (11, 20). Une académicienne à l'école Charles Hermite (17). Une enquête de la FCPE (18). Rentrée scolaire 1996 (21, 22). Le lycée privé Saint-John-Perse (24).

• **Ludothèque** rue de Torcy (6). Les «crèches parentales» (13). Rédacteurs en chef à 11 ans (16).

Questions sociales et sanitaires

• **Santé** : Sida : le camion de *Médecins du Monde* (1). Sursis pour le centre de PMI Philippe de Girard (4). *Médecins du Monde* rue Marcadet (5). Commandos anti-IVG rue Ordener (8, 9). • **Drogue** : La drogue à la Chapelle (3, 13, 23). L'expérience de l'association EGO (10). Cour des Miracles rue Myrha (20).

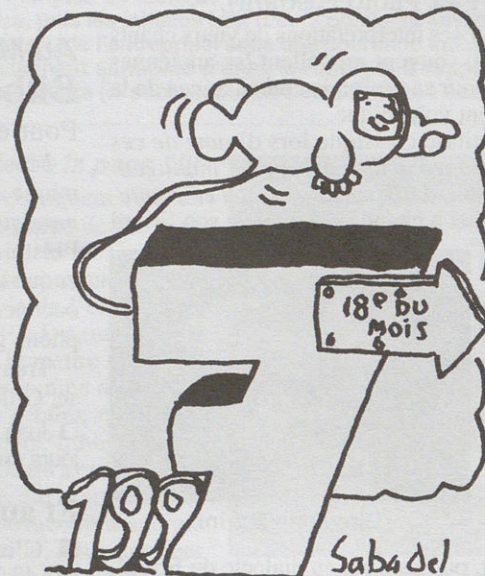
• **Police, faits divers, délinquance** : La mort de Makomé (6). L'assassinat de l'imam Sahraoui (10). Elections chez les policiers (15). Statistiques de la

délinquance (16). Deux affaires de séquestration (18). Un bébé né au commissariat (18).

• **La prostitution** boulevard Ney et le Bus des Femmes (10).

• **Emploi** : L'«association intermédiaire» Eurêka-Services (5). L'entreprise d'insertion «Pilier d'Angle» (12).

• **Logement** : Une commission pour les attributions de logements (12). Dossier logement (18). Expulsions des squatts (22). Les logements d'urgence (18, 24). Une affaire de justice



Mon 18e

Pierre Etaix (1). Me Henri Leclerc (2). Didier Tronchet, dessinateur de BD (3). Roland Lesaffre, comédien (4). Stéphane Grappelli (5). Yves Martin, poète (7). Louis Nucéra, écrivain (8). Claire Bretécher (9). Françoise Dorin, écrivain (11). Jean Forest, photographe (12). Don Barreto, guitariste (13). André Dumas, chanteur (14). Andreï Makine, romancier (15). Marcel Bluwal, réalisateur (16). Julio Ribera, dessinateur de BD (17). Anatole, le garde-champêtre (19). Henri Coindé, curé de St-Bernard (23). Marc Villard, auteur de romans policiers (24).

Entreprises, métiers

L'homme qui fait des lions de carton (8). André Brenot, relieur (10). Allô Tieb allô Mafé, traiteurs (12). Un ébéniste rue des Cloys (14). La journée d'un facteur (16). L'imprimerie IDG (17). Delta 7 à la Chapelle (19). Le dernier chauffeur de chaudière à charbon (19). Des libraires (20, 23). Les Auberges de Jeunesse ont leur siège à la Chapelle (20). L'Argus de la Presse (21). Un atelier de peintures pour chantiers (22). J.-F. Clolus, tireur photo (23).

Histoire

Aristide Bruant (1). Et Haussmann créa le 18e (1). Histoire des carrières (2). Jours guerriers à Clichy : l'invasion de 1814 (3). Coups de feu au métro Barbès : le colonel Fabien (4). Jo Attia et le «milieu» de Pigalle (6, 7). 10 juillet 1789, la prise de la prison de Montmartre (9). Jules Joffrin, l'ancien communal (11). Les chiffonniers de la rue Marcadet contre le préfet Poubelle (12). La bande à Bonnot (13, 14). Le début de la Commune de Paris (16, 17). Les moulins du 18e (18). La saga des seigneurs de Clignancourt (19). Les Trois Baudets (20). Bernard Dimey, chansonnier (21). Les dessinateurs montmartrois : Steinlen, Forain (22). Un scandale immobilier en 1926 (24). Le tournage des *Portes de la nuit*, de Prévert et Carné (24).

ordinaire, une expulsion (24).

• **Immigrés** : Quand le premier adjoint se fait délateur (9). Les sans-papiers de l'église Saint-Bernard (18, 19, 20, 21, 23).

• **Solidarité** : Les Restos du cœur (14). L'association Action urgence internationale (14).

La vie politique locale

Conseil de Paris, conseil d'arrondissement (6, 21). L'élection présidentielle de 1995 (8). Les élections municipales de 1995 (7, 8, 9). La mise en

place de la nouvelle municipalité du 18e (10, 12, 14, 17). Les élections législatives de 1998 (16, 24). Un bilan de la nouvelle municipalité un an après (21).

Culture et spectacles

• La Halle-St-Pierre (1). Le Studio 28 (2). Dossier cinéma : les films qui montrent le 18e ; autrefois, les salles de cinéma ; la FEMIS, école du cinéma (3). Le musée Dali (4). Le Théâtre Montmartre-Galabru (6). L'école de jazz de la rue Doudeauville (7). Carré d'Art-Goutte d'Or (8, 19). L'exposition de l'Art brut (12). Les bibliothèques du 18e (13). Le cirque Romanes (15). Les ateliers de l'ADAC (16). Exposition Poulbot (17). Le nouveau Théâtre des Abbesses

(19, 22, 23). Le *Cinéma des Cinéastes* (21, 24). Exposition Valadon-Utrillo (23). Que sont nos cinémas devenus (23). Le Musée d'Art juif (24).

• **Dossier** : les écrivains et le 18e (7).

• **Dossier** : le théâtre dans le 18e (17).

• **Festival** «Le 18e tout un poème» (17, 18, 20).

• **Dossier musique** : où écouter quoi ; le Conservatoire du 18e ; le chœur de l'Abbaye de Montmartre (19).

Activités sportives dans le 18e

Le club Championnet-Sports est le plus gros du 18e (1). Les bébés nageurs (2). Les footballeurs de l'Olympique Montmartre (8, 9, 19). Cyclisme rue Lepic (17). La piscine des Amiraux (19). Les pétanqueurs de

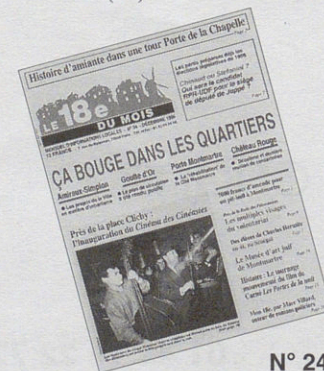
la Porte Montmartre (20).

Dossier : où pratiquer le sport de votre choix ; basket à Championnet-Sports ; badminton à la Chapelle ; football à la cité Charles Hermite ; des archers à l'école (16).

Portraits

La fanfare des Poulbots (3). Pierre Thomas, l'ancien coiffeur (3). Marcelle, modiste (4). Geneviève Bachellier, aquareliste (5). Goudji, orfèvre (6). Un collectionneur de cartes postales du 18e (6). Jean-Paul Céléa, contrebassiste de jazz (9). Les rentrées scolaires de Marcel

(10). Patricia Burkhalter, peintre (15). Mouna (15). Pierre Hantai, claveciniste (19). Pascal, sculpteur à la Goutte d'Or (21). La Polanska, harpiste (22). Maximilienne, citoyenne des Abbesses (22). Gérard Clément et ses cerfs-volants (22). Le groupe P 18, musiciens (23).



N° 24

Pour que ce journal vous informe encore mieux sur l'actualité locale

Le 18e du mois fait appel à ses lecteurs

Comment ça fonctionne ?

Ce journal est édité par l'Association des amis du 18e du mois, association sans but lucratif créée à cet effet. Elle est dirigée par un conseil d'administration comprenant des représentants de l'équipe de rédaction et des représentants des lecteurs adhérents. Le bureau, élu par le conseil d'administration, est formé actuellement de : Noël Monier, président, Christelle Antoine et Siska Piérard, vice-présidentes, Jean-Yves Rognant, trésorier (et directeur de publication), Bertrand Combaldieu, secrétaire.

Le sommaire mois par mois est établi par l'équipe de rédaction qui se réunit chaque mois. Une assemblée générale des adhérents se tient chaque année.

Les comptes

Tout le travail de rédaction et de gestion est accompli bénévolement. Compte tenu de cela, notre situation financière est bonne. Elle nous a permis de dégager en 1995 et 1996 un excédent dans la gestion courante, excédent qui a été consacré pour une part à la constitution d'une provision, pour une autre part à l'amélioration du journal (passé de 16 pages à 20 pages régulières), et enfin à l'achat de matériel (un ordinateur avec son imprimante).

Une explication sur la provision : d'une part, en bonne comptabilité, nous devons avoir en caisse les sommes correspondant aux numéros futurs à servir aux abonnés ; d'autre part, il est sain de disposer d'une trésorerie correspondant à deux ou trois numéros d'avance. Enfin, nous souhaitons pouvoir participer à des opérations telles que les *Rencontres photographiques du 18e* qui se tiendront en mars et avril 1997, ou encore le festival *Le 18e tout un poème*.

Les chiffres ci-dessous indiquent les grandes masses des recettes et dépenses engagées de décembre 95 à novembre 96 inclus. Il ne s'agit pas d'un bilan comptable complet : celui-ci, qui nécessite d'entrer beaucoup plus dans les détails, est présenté chaque année à l'assemblée générale des adhérents de l'association.

Pour comprendre les chiffres ci-dessous, il faut tenir compte du fait que les marchands de journaux qui diffusent *Le 18e du mois* ont bien entendu une marge, comme il est normal.

Recettes : 208 000 F.

- Ventes au numéro : 130 440.
- Abonnements : 44 200
- Publicité : 17 000.
- Cotisations : 15740.
- Recettes diverses¹ : 600.

Dépenses : 212 700 F.

- Frais d'impression du journal : 136 435.
- Frais d'envoi du journal aux abonnés : 11 140.
- Equipement (ordinateur, imprimante) : 22 800.
- Frais de fonctionnement de l'association et de la rédaction, et frais de promotion (courrier, téléphone, photocopies, affiches, papeterie et fournitures, frais photo, dépenses diverses...) : 42 325.

En caisse : 54 400 F (restant de l'excédent de 1995, et comprenant notamment la provision abonnements).

¹ Ce poste "recettes diverses" est formé pour l'essentiel des recettes de la fête organisée chaque année pour les adhérents et les abonnés. (voir en 3e colonne de cette page). Cette fête doit en principe être une opération neutre du point de vue comptable, c'est-à-dire ne rien rapporter et ne rien coûter à notre budget. Elle entre pour une somme à peu près équivalente dans les "dépenses diverses".

Journal d'informations locales exclusivement consacré aux quartiers du 18e arrondissement, le 18e du mois a entamé sa troisième année d'existence. (Il est né en novembre 1994.)

L'information locale, à Paris, c'est une idée neuve. Un terrain neuf à défricher. En province, il existe depuis longtemps un réseau de journaux donnant régulièrement les nouvelles de chaque canton, de chaque village. A Paris, jusqu'à il y a quelques années, il n'y avait rien de tel. Pourtant, avec près de 200 000 habitants, un arrondissement comme le 18e est l'équivalent d'une ville moyenne.

L'existence de journaux d'arrondissement, la présence dans quelques quotidiens de pages consacrées aux nouvelles locales de Paris, sont des faits relativement nouveaux.

Le 18e du mois n'est pas le seul journal d'arrondissement existant à Paris. Il y a *Quartiers libres* dans le 19e, *l'Ami du 20e*, *la Gazette du canal* dans le 10e, *la Page* dans le 14e, *la Caille déchaînée* dans le 13e, et d'autres... Tous sont, comme *Le 18e du mois*, rédigés par une équipe de bénévoles amoureux de leur quartier. Tous reposent sur la conviction que la démocratie, dont on parle dans les discours, n'existe vraiment que si les habitants, les citoyens sont informés des événements et des enjeux de la vie locale.

La plupart de ces journaux paraissent tous les deux mois ou tous les trois mois. Nous avons fait, nous, le pari de publier un mensuel, totalement indépendant de toute organisation politique ou religieuse, et si possible de qualité. Pari difficile, exigeant. Pour le réussir, nous avons besoin de nos lecteurs.

Nous avons besoin de vous d'abord comme informateurs. Les rédacteurs du 18e du mois, ayant tous par ailleurs une autre activité professionnelle, ne peuvent pas être partout et au courant de tout. Donc, si vous êtes à l'origine d'une initiative quelconque



dans le 18e arrondissement, si vous êtes responsable d'une activité, dans le domaine social, culturel, sportif ou n'importe quel autre domaine, informez-nous.

Si vous êtes témoin d'un événement quelconque, si votre attention est attirée par tel aspect curieux, nouveau, intéressant de votre quartier, informez-nous.

Beaucoup d'amis de notre journal, bien insérés dans leur quartier, savent un tas de choses. Souvent il ne leur vient pas à l'idée que tel événement dont ils ont entendu parler, telle réalité qu'ils ont découverte, peuvent intéresser d'autres gens, donner matière à une information, à un article. Pensez-y.

Et pensez-y à temps. Notre journal, aux moyens financiers limités, est tenu de respecter des délais de mise en page et d'impression. Nous «bouclons» notre sommaire autour du 20 de chaque mois. Après, c'est trop tard...

Nous avons besoin de vous aussi pour faire connaître le journal. Nous le constatons en permanence : beaucoup d'habitants du 18e ne savent même pas qu'il existe. Parlez-en autour de vous.

Un de nos problèmes est l'irrégularité de notre diffusion. Nous avons un certain nombre de lecteurs très réguliers, autour de 1500. Et puis d'autres qui sont intéressés par le 18e du mois, qui l'aiment bien, mais qui ne l'achètent qu'une fois de temps en temps, par oubli, par négligence... Il nous est difficile alors de régler notre chiffre de tirage et cela nous coûte de l'argent. Donc, n'oubliez pas : le 18e du mois paraît au début de chaque mois. Au début de chaque mois il est envoyé à ses abonnés, au début de chaque mois il attend ses lecteurs, ses amis, chez la quasi-totalité des marchands de journaux du 18e.

Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Christelle Antoine, Dan Aucante, Bernard Boudet, Noël Bouttier, Christine Brethé, Abdelhak Briki, Claire Cartier-Cottin, Bertrand Combaldieu, Jean-Marie Corvaisier, Marie Delouze, Danielle Fournier, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Donald James, B. Jamil, Chantal Juan, Marie-Pierre Larrié, Françoise Marrié, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Olivier Raynal, Silke Rotzoll, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Michèle Stein, Claude Thomas, Maël Vérot.

La diffusion du 18e du mois		
MOIS	Total des ventes payantes	Dont abonnements
Novembre 94, n° 1..	1598 dont.....	100
Décembre 94, n° 2..	1222.....	126
Janvier 95, n° 3.....	1369.....	152
Février 95, n° 4.....	1165.....	170
Mars 95, n° 5.....	1284.....	184
Avril 95, n° 6.....	1265.....	193
Mai 95, n° 7.....	1194.....	201
Juin 95, n° 8.....	1339.....	221
Juillet-août 95, n° 9.	1577.....	252
Septembre 95, n° 10	1515.....	264
Octobre 95, n° 11...	1697.....	281
Novembre 95, n° 12	1648.....	272
Décembre 95, n° 13	1484.....	279
Janvier 96, n° 14.....	1661.....	288
Février 96, n° 15.....	1852.....	296
Mars 96, n° 16.....	1636.....	323
Avril 96, n° 17.....	1768.....	335
Mai 96, n° 18.....	1862.....	346
Juin 96, n° 19.....	1918.....	365
Juillet-août 96, n° 20	2027.....	362
Septembre 96, n° 21	1850.....	355
Octobre 96, n° 22...	1728.....	366
Novembre 96, n° 23	1682.....	360
Moyenne de déc. 94 à nov. 95 inclus : 1389		
Moyenne de déc. 95 à nov. 96 inclus : 1769		

Quelques photos auxquelles vous avez échappé en 1996

Chacun des photographes de l'équipe du *18e du mois* a choisi pour cette page une photo réalisée en 1996, qu'il aime bien et qu'il aurait aimé voir dans le journal, mais qui n'avait pas pu être publiée sur le moment...



Christian Adnin Dans le quartier des Abbesses lors de la Fête de la Musique (21 juin).



Dan Aucante Lors de la procession du dieu hindou Ganesh dans les rues de la Goutte d'Or (15 septembre)



Noël Monier Place Jules Joffrin, au départ du défilé de la Fête des Vendanges à Montmartre (5 octobre).

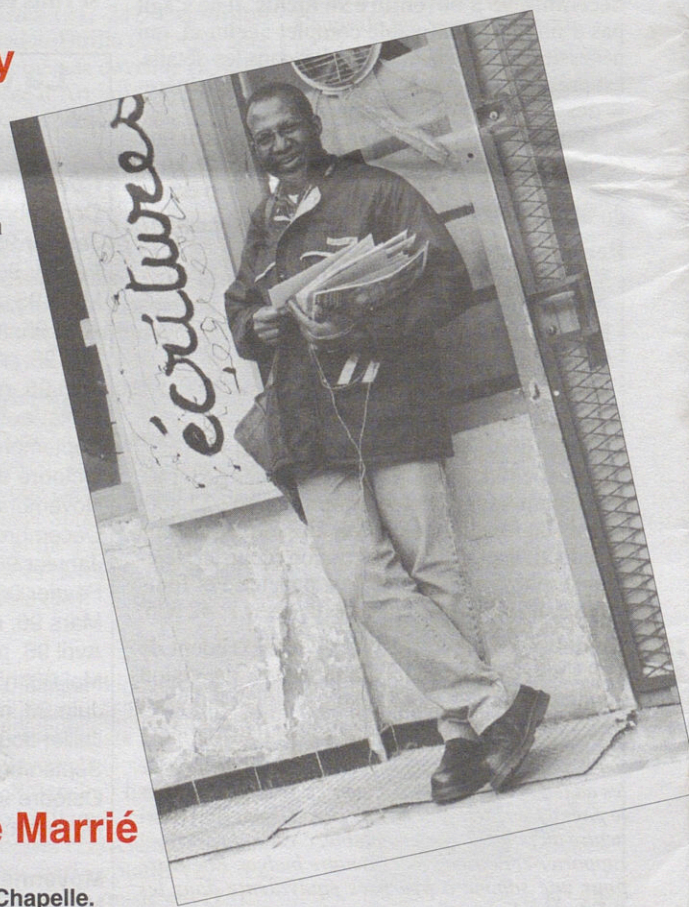
Thierry Nectoux

Lors de l'occupation de la mairie du 18e (du 24 au 26 juin) par les sans-papiers qui allaient, un peu plus tard, s'installer à l'église St-Bernard.



Daniel Maunoury

Un geste d'accueil saisi lors de la brocante de l'Association du Rond-Point de la Chapelle (20 octobre).



Françoise Marrié

Un des facteurs du quartier de la Chapelle.